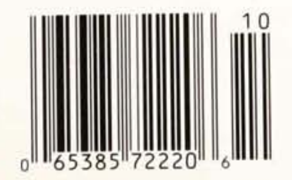
Cité libre

NOUVELLE SÉRIE

VOLUME XIX • NUMÉRO 4 • NOVEMBRE 1991 • 3,50$



Un T-Shirt* «de collection»

• Sur fond blanc, le logo aux couleurs du premier numéro de *Cité libre*, nouvelle série.

• Tissu de qualité, 100% coton, 71/2 onces

• Double couture aux épaules

• Une seule grandeur: X-LARGE

Édition limitée à 75 exemplaires

Chaque T-Shirt est numéroté à la main de 1 à 75 (à l'encre de Chine) et les matrices sont détruites après tirage.

Une aubaine à 30 $.

(T.P.S. et frais d'expédition inclus)

SIMPLE COMME 1 2 3

1

Faites un chèque ou un mandat à *Cité libre*

2

Sur l'enveloppe écrire clairement votre nom et votre adresse, sans oublier le code postal



Postez le tout à: ***T-Shirt Cité libre***
3480, Prud'homme, Montréal (Québec) H4A 3H4



Photo: Simon Beaulieu

Quand vous porterez votre T-Shirt *Cité libre*...vous serez sûr qu'il n'y en a que 74 autres dans le monde entier!

*En France, on préfère écrire tee-shirt, ce qui ne rend pas le mot plus français, bien qu'il soit déjà confortablement installé dans le Petit Robert avec drink, mixer, sweater et autres jeans. Voici ce qu'en dit M. Paul Robert: «Tee (-) Shirt ou T (-) SHIRT. n.m. (1950; mot anglo-amér.). T(ee) «T», et *shirt* «Chemise» [chemise en forme de T]. *Américanisme*. Sous-vêtement en coton à manches courtes, en forme de T (porté à l'origine par les joueurs de base-ball). Par ext. Maillot de coton, le plus souvent à manches courtes. «Cent mille «hippies», garçons et filles aux cheveux longs et aux tee-shirts constellés d'étranges déclarations...» (L'Express 17-7-1967).»

Le mot agace un peu Jacques Cellard, le chroniqueur du Monde. Dans *La Vie du langage*, publié à Paris en 1979, l'éminent linguiste écrit: «Tee-shirt devrait en bonne logique, s'écrire T. shirt. On ne lui voit pas de francisation directe possible: ticheurte ferait un peu *Zazie dans le métro*. On peut du moins suggérer (tous droits d'auteur réservés: il faut bien vivre !) un équivalent amusant: gaminet pour les jeunes gens, gaminette pour les demoiselles».

À ce jour, M. Cellard n'a pas touché beaucoup de droits d'auteur...

Un lecteur de *Cité libre* aurait-il une meilleure idée?

Otage

ANNE-MARIE BOURDOUXHE

Deux passeports valent mieux qu'un pensez-vous? Cela dépend de votre pays d'origine et de votre pays d'adoption vous répondront le mari, les quatre enfants et onze petits enfants d'Henriette Haddad. Le 26 septembre 1985, cette citoyenne canadienne d'origine libanaise et résidente de Brossard, Québec, allait visiter de la parenté à Beyrouth-Ouest. Son fils Constantin Haddad lui a parlé pour la dernière fois au téléphone ce jour-là: «Je vais traverser à Beyrouth-Ouest et, je ne sais pas, mon coeur n'est pas très satisfait, mais je vais traverser quand même.» Angéline Fournier-Tombs raconte comment le peu que ses enfants ont appris sur le sort de leur mère — qu'elle était détenue par la faction armée chiite de Amal par exemple — ceux-ci le doivent surtout à leurs propres démarches. Le gouvernement canadien s'est montré en effet étrangement froid, réservé et distant dans toute cette affaire. Le nom d'Henriette Haddad ne figure sur aucune liste officielle. Et il semblerait que le Ministère des Affaires extérieures ne puisse pas faire grand chose puisque Mme Haddad était «native libanaise»...

«Aujourd'hui, à un moment de l'Histoire où les descendants des colonisateurs s'apprêtent à fêter le 500e anniversaire de la soi-disant découverte de l'Amérique par Christophe Colomb, et où les peuples autochtones, du Pôle Nord à la Terre de Feu, vont être plongés dans le deuil que leur causent ces cinq siècles de tyrannie, de pillage et de dévastation environnementale; à l'heure aussi où les Premières Nations du Canada, ainsi que leurs autres frères et soeurs autochtones, voient l'intégrité de leurs droits et de leurs territoires ancestraux menacée de nouveau, par suite de la dynamique néfaste du conflit que continuent à se livrer les deux sociétés colonisatrices, la question qui se pose à nous est la suivante: Faut-il persévérer dans la philosophie de coexistence dont l'autre ne tient aucun compte? (...) Ou vaut-il mieux carrément repartir à zéro?» Chef national de l'Assemblée des Premières Nations, Ovide Mercredi a choisi de recommencer à neuf.

Gérard Pelletier et Angéline Fournier-Tombs ont tous les deux lu *Une politique de la culture et des arts* , mieux connu le nom de rapport Arpin. Si Gérard Pelletier est rassuré par le concept de culture véhiculé dans ce document, la conception que les auteurs se font du rôle de l'Etat en matière de politique culturelle l'inquiète beaucoup. Pour Angéline Fournier-Tombs c'est simple: «Tout le raisonnement du rapport Arpin est fait à l'envers».

En septembre dernier, M.Harold Greenberg pdg d'Astral Inc. de Montréal, le géant privé des communications, était fait chevalier de la Légion d'honneur. Dans la première entrevue de la nouvelle rubrique «*Cité libre* rencontre» George Tombs lui demande, entre autres choses, ce qu'il pense du rapport Arpin. Et en décembre 1990, Jean Morisset, professeur au département de géographie de l'Université du Québec à Montréal, recevait pour étude copie d'un document de réflexion sur l'insertion et l'intégration des membres des communautés ethniques à la société québécoise. Ce document lui a inspiré une *Lettre ouverte à des collègues ayant décidé d'intervenir!* bien sentie.

L'économie canadienne va très mal et le Libre échange y est sans doute pour quelque chose même s'il est un peu tôt pour distinguer précisément lequel de nos déboires est directement attribuable aux accords de Libre échange Canada-États-Unis. Et voilà que les États-Unis veulent étendre l'accord au Mexique. Dans *Corrida ou chorale? Les enjeux du Libre échange Canada, États-Unis, Mexique*, Kimon Valaskakis explique pourquoi le Canada n'a d'autre choix que de s'engager à fond dans les négociations d'un accord de Libre échange avec les États-Unis et le Mexique.

Que ce soit à Québec ou à Harare: «Le sommet», nous écrit Heather Hill, «c'est le triomphe absolu de l'image, le village Potemkine de notre village global.» Elle nous raconte l'accueil extravagant que le Zimbabwe réservait en octobre dernier aux membres de la *Commonwealth Heads of Government Meeting* ou CHOGM. «Par un curieux travers dont seule l'Histoire a le secret,» écrit Éric Devlin dans *Nationalisme et énergie*, «la ferveur électrique québécoise est due en partie au gouvernement canadien!»

Paul-Christian Nolin nous le rappelle, dans une entrevue accordée à Robert-Guy Scully peu avant sa mort et publié dans *Le Devoir* du 27 novembre 1976, l'écrivain André Malraux se posait et nous posait la question: «Un destin est-il nécessairement national?" Enfin Stephen Schecter nous exhorte à ne surtout pas rater l'exposition *Les années vingt* au Musée des Beaux Arts car: «C'est l'utopie qui frappe sur les murs du MBA. On comprend tout à coup que les suprématistes, les constructivistes, les futuristes, les révolutionnaires du Bauhaus partageaient le même souci: mettre l'art du côté de l'humanité, faire émerger l'avenir».

Bonne lecture!

À qui appartient *Cité libre*?

Dans sa livraison de février 1951, soit dans la deuxième année de son existence, *Cité libre* répondait à cette question de la façon suivante: «Personne ne possède la revue. Tiré à 500 exemplaires, le premier numéro nous coûtait 250 dollars. Les dix collaborateurs ont misé chacun 25 dollars et sont rentré dans leurs fonds en distribuant chacun cinquante exemplaires à 50 cents pièce. Les administrateurs de carrière souriront; nous sourions aussi.»

En janvier 1960, pour marquer son dixième anniversaire, *Cité libre* s'est réorganisée. Devenue mensuelle, elle s'est constituée en coopérative d'édition en bonne et due forme qui compte aujourd'hui une centaine de membres. Et les portes ne sont pas fermées.

Les membres de la Coopérative d'information *Cité libre* sont donc les propriétaires de la revue. Réunis en assemblée générale annuelle, ils élisent un conseil d'administration qui, à son tour, choisit le directeur de la revue.

SOMMAIRE

VOLUME XIX • NUMÉRO 4 • NOVEMBRE 1991 • 3,50$

Cité libre

Coopérative d'information
Cité libre

Conseil d'administration
Michel Dupuy, *président*
Kimon Valaskakis, *vice-président*
Guy Sarault, *secrétaire*
Roxane Roy, *trésorière*
Jean-Pierre Bourdouxhe, Jacques Hébert, Paul-Christian Nolin, Gérard Pelletier

Rédaction
Directrice de la revue:
Anne-Marie Bourdouxhe
Secrétaire de rédaction:
Bertrand Pirel
Comité de rédaction:
Jean-Pierre Bourdouxhe, Angéline Fournier-Tombs, Louis Lesage, Gérard Pelletier, Stephen Schecter, George Tombs.
Illustration:
Robert La Palme

Production
Infographistes: Claude Guérin, Carole Arbic
Photo: Simon Beaulieu
Photocomposition : Typographie Sajy
Impression : Interglobe inc

ADRESSES

Siège social
Bureau 1400,
1001, boul. de Maisonneuve Ouest
Montréal, P.Q. H3A 3C8

Rédaction
3846, ave du Parc Lafontaine
Montréal, P.Q. H2L 3M6
Tél.: (514) 398-6754
Fax: (514) 398-7364

Service d'abonnement
PÉRIODICA
C.P. 444, Outremont
P.Q. H2V 4R6
Tél: Région de Montréal: (514) 274-5468
Tout le Québec et l'Outaouais: 1-800-361-1431
Télécopieur: (514) 274-0201

Vente au numéro
MESSAGERIES DE PRESSE BENJAMIN
0160, Jean Milot
Lasalle, P.Q. H8R 1X7
Tél.: (514) 364-1780
Fax: (514) 364-7245

Vente aux libraires
DIFFUSION DIMEDIA
539, boul. Lebeau
Ville St-Laurent, P.Q
H4N 1S2
Tél: (514) 336-3941
Télécopieur: (514) 331-3916

Dépôt légal : 2e trimestre 1991
ISSN:1183-7144

L'après-92 dans la moitié nord de l'Île de laTortue

OVIDE MERCREDI

Chef national de l'Assemblée des Premières Nations

Le Canada se prépare à entrer dans le prochain millénaire en titubant comme un poids léger abruti par les coups qui s'accroche avec l'énergie du désespoir et ne fonctionne plus que par réflexe. À moins que notre société ne trouve un moyen de se guérir et de se rétablir, nous ne serons pas les seuls auteurs ni les architectes de notre destinée collective.

La convalescence et la guérison du mal qui nous afflige nécessiteront que nous formulions une approche nouvelle, basée sur une conception globaliste du développement constitutionnel qui tiendra compte des réalités contemporaines et changeantes d'une société démocratique en pleine évolution. Cela dit, la tâche qui s'impose devra dépasser la simple identification ou définition d'une vision nouvelle du Canada. Nous savons tous que le Canada a grand besoin de réconcilier les courants contraires qui ont mené à des conflits dans le passé.

Ayant atteint les limites étriquées de son premier horizon, ce pays n'a jamais jusqu'ici agi avec honneur et intégrité envers les autochtones. À l'origine, les relations entre les Premiers Peuples de ce que l'on appelle aujourd'hui le Canada et les premiers Européens qui débarquèrent sur ses côtes étaient basées sur la coexistence. Telles que définies dès le début par les traités et plus tard réaffirmées pas la Proclamation Royale de 1763, les relations entre les sociétés d'accueil et les immigrants visaient la coopération basée sur le respect mutuel et la coexistence. C'était là l'héritage qui devait nous être légué. Or, la tentative expérimentale de coexistence parallèle, symbolisée par le wampum à deux rangs, a échoué. Non parce que notre peuple n'a pas entretenu cette tradition, mais plutôt parce que l'autre société n'a pas respecté l'esprit de coexistence une fois qu'elle a détenu le pouvoir, une fois qu'elle s'est emparée du territoire et de ses ressources naturelles. Elle a oublié la coexistence.

Depuis lors, et à travers toute l'histoire du Canada depuis sa fondation, nous avons été exclus de toute participation à la vie de l'État. Nous avons été traités en peuple inférieur, en pupilles de l'État, dépourvus de droits, et c'est pourquoi les gouvernements successifs ont essayé de nous assimiler, de nous faire oublier notre passé, notre culture, nos traditions et nos langues bref, de nous faire disparaître afin de légitimer l'idée des deux peuples fondateurs.

Le problème que pose, à mon sens, ce mythe canadien des deux peuples fondateurs c'est celui de deux peuples qui n'ont pas encore établi de bases permanentes sur lesquelles structurer leurs relations. Le conflit atavique entre ces deux ennemis héréditaires ne s'est pas résolu avec la défaite des Français sur les Plaines d'Abraham, d'où la psychologie de domination qui prévaut entre eux à ce jour. Cette intention de dominer détermine la nature même de la lutte qu'ils se livrent sur le terrain constitutionnel. Or, on ne peut fonder une relation stable, durable, sur une guérilla psychologique. Cela ne peut mener qu'à l'instabilité et à de nouveaux conflits.

Les autochtones par contre, ne cherchent à dominer personne. Notre but est d'être reconnus comme des égaux, comme des membres à part entière, des membres permanents de la famille constitutionnelle participant pleinement à la vie de la nation. Aujourd'hui, à un moment de l'Histoire où les descendants des colonisateurs s'apprêtent à fêter le 500[e] anniversaire de la soi-disant découverte de l'Amérique par Christophe Colomb, et où les peuples autochtones, du Pôle Nord à la Terre de Feu, vont être plongés dans le deuil que leur causent ces cinq siècles de tyrannie, de pillage et de dévastation environnementale; à l'heure aussi où les Premières Nations du Canada, ainsi que leurs autres frères et soeurs autochtones, voient l'intégrité de leurs droits et de leurs territoires ancestraux menacée de nouveau, par suite de la dynamique néfaste du conflit que continuent à se livrer les deux sociétés colonisatrices, la question qui se pose à nous est la suivante: Faut-il persévérer dans la philosophie de coexistence dont l'autre ne tient aucun compte? Faut-il continuer à se débattre à l'intérieur d'une structure caduque qui nous a fait et continue de nous faire tant de mal? Ou

Au lieu de deux embarcations, voyageant séparément mais parallèlement, comme l'envisageait le wampum à deux rangs, pourquoi ne pas construire un seul navire, où seraient incarnées non seulement l'identité franco-canadienne, non seulement l'identité anglo-canadienne, ou celle des autres arrivants plus récents, mais aussi celle des Premières Nations ?

vaut-il mieux carrément repartir à zéro? D'après moi, le moment est venu de recommencer à neuf.

Au lieu de deux embarcations, voyageant séparément mais parallèlement, comme l'envisageait le wampum à deux rangs, pourquoi ne pas construire un seul navire, où seraient incarnées non seulement l'identité franco-canadienne, non seulement l'identité anglo-canadienne, ou celle des autres arrivants plus récents, mais aussi celle des Premières Nations?

Le problème que présente le concept d'État-nation est qu'il présuppose que tout le monde doit être pareil, qu'il exige la conformité, l'uniformité. Toutefois, ce conformisme politique provient uniquement de la façon dont les civilisations occidentales ont bâti l'État-nation. L'État canadien, tel qu'il est aujourd'hui constitué, lèse si cruellement notre peuple que nous ne trouverons jamais un moyen efficace pour nous protéger adéquatement de ses effets délétères. Ce qui fait que l'option qui nous reste, c'est de le changer mais d'une façon si fondamentale, si drastique, que nous pourrons enfin commencer à nous y épanouir non pas en tant qu'individus assimilés à la population canadienne, mais en tant que collectivités humaines distinctes, dont l'unicité même accroît et enrichit la société toute entière.

Nous le construirons donc ce nouveau navire pour voyager ensemble. Un nouvel État-nation fondé non pas sur l'assimilation, la conformité, l'uniformité, mais sur le respect et même la célébration de nos différences, sur le droit à la différence. Et pour cela, nous aurons recours à la Loi Suprême, c'est à dire à la Constitution canadienne, parce que si l'on change la Loi, les politiques qui en découlent doivent s'y conformer. Et si on change la Loi Suprême, la mentalité des gens se mettra à changer, tout comme elle a déjà changé depuis 1982, à la suite de l'application de la Charte des droits et libertés. Nous nous servirons de la Loi Suprême afin de protéger et de garantir notre statut de peuples distincts à l'intérieur du Canada pour reconnaître et garantir notre droit à l'autodétermination, un droit si ancien que nous l'exercions bien avant l'arrivée des premiers Européens dans ce pays.

Nous, les Premières Nations, croyons qu'en récupérant notre passé nous pourrons enfin commencer à retrouver nos forces et à aller de l'avant. Récupérer le passé cela veut dire, au minimum, la préservation de nos langues, dont un grand nombre sont menacées d'extinction si elles ne sont pas déjà disparues pour toujours de la surface de la Terre. Cela veut dire que nous retenons notre philosophie de la vie ainsi que notre façon d'élaborer notre pensée politique en fonction de nos propres traditions, de nos valeurs et de notre vision de l'avenir. Cela veut dire aussi qu'il va nous falloir reprendre le contrôle de notre milieu économique, c'est à dire les territoires et les ressources qui nous reviennent en vertu de nos droits ancestraux et de nos droits découlant des traités.

L'autodétermination cela veut dire en termes clairs, le droit d'un peuple à construire sa propre destinée. Il s'ensuit que l'auto-gouvernement signifie peut-être pour le moment l'autonomie de la communauté pour que, dans dix ans peut-être, l'autonomie gouvernementale se traduise par la création d'une institution nationale comme un parlement indien. Et dans cent ans peut-être l'auto-gouvernement signifiera-t-il autre chose. Qui sait?

Ce qu'il nous faut entre-temps, c'est un espace constitutionnel qui permette cette évolution. Ce qui compte c'est de comprendre que l'entrée officielle des autochtones dans l'État-nation canadien devra s'accomplir dans des conditions qui respectent notre droit ancestral inhérent à l'autodétermination et qui garantissent notre droit humain de survivre dans notre intégrité de peuples distincts, de membres distincts de la famille humaine. Les Québécois continuent de réclamer leur droit à l'autodétermination plus de deux siècles après leur défaite à l'issue d'une guerre de conquête. Est-il tellement surprenant que nous réclamions le nôtre, cinq cents ans après les premières incursions d'une civilisation qui, par moments, a paru mettre tant d'acharnement à nous anéantir?

«Fais à autrui ce que tu souhaiterais qu'il te fît,» est une excellente philosophie pour guider l'entrée du Canada dans le deuxième millénaire. Si les Canadiens et les Québécois ne souhaitent pas se voir spoliés de leur propre souveraineté, ils devraient donner l'exemple en montrant au monde entier comment ici, dans leur pays, nous pouvons créer un État-nation qui respecte au lieu de détruire les pouvoirs souverains des autres peuples distincts à l'intérieur de ses frontières nationales. Ou bien vous donnez l'exemple, ou bien vous subissez les conséquences de l'hypocrisie. Il n'y a pas d'honneur à user de deux poids, deux mesures.

Nous le construirons donc ce nouveau navire pour voyager ensemble. Un nouvel État-nation fondé non pas sur l'assimilation, la conformité, l'uniformité, mais sur le respect et même la célébration de nos différences, sur le droit à la différence.

En oeuvrant pour effectuer des réformes fondamentales qui vont au coeur et à l'âme même des moyens qui nous permettront de choisir de vivre librement au sein d'un même pays, nous serons en mesure de construire une société meilleure qui respecte les droits humains et les libertés fondamentales de tous les peuples. C'est ce que nous voulons dire quand nous parlons d'une politique constitutionnelle inclusive. C'est cette politique qui anime la réforme constitutionnelle cette fois-ci.

Un Canada pour tous les Canadiens, un Canada où les Québécois, les Indiens, les Inuits, les Métis, les gens de l'Ouest, du Nord , des Maritimes, les minorités ethniques et les minorités visibles se sentiront enfin chez eux quelques soient leurs origines. Un Canada qui sera fondé sur le respect des droits d'autrui, qu'il s'agisse des individus ou des collectivités. Car la survie de l'humanité dépendra en fin de compte de la capacité des peuples distincts du monde entier à partager le sol commun de notre mère la Terre et ce, dans le respect mutuel de leurs différences et la reconnaissance de l'interdépendance de tout ce qui vit.

Le succès de l'entreprise humaine au Canada en particulier dépendra de la volonté que nous mettrons à apprendre à nos enfants à respecter et à apprécier leurs différences.

Peut-être alors, quand le droit à la différence sera garanti par la Constitution canadienne, nous, les Premiers Peuples de ce pays, aurons-nous lieu de célébrer notre survivance ainsi que l'aube d'une ère nouvelle ici même, dans la moitié nord de l'Ile de la Tortue que vous appelez Amérique.

L'otage canadienne oubliée

Où est passée Henriette Haddad?

Angéline Fournier-Tombs

Alors que le Canada s'enorgueillit de sa réputation internationale de défenseur des droits de l'homme, comment se fait-il qu'il ait fermé les yeux sur l'une des plus graves atteintes aux droits d'une citoyenne canadienne: celle d'une otage, notre otage, enlevée au Liban le 26 septembre 1985?

Cela fait plus de six ans que madame Haddad, de Brossard, Québec, a été enlevée, selon toute vraisemblance par une faction chiite de Amal. En voyage au Liban, elle traversait la ligne de démarcation entre l'est et l'ouest à Beyrouth, pour aller voir de la parenté. Six ans que sa famille, au Canada depuis vingt ans, multiplie les démarches auprès du gouvernement canadien, et de personnes influentes au Liban et en Europe. Six ans que des individus proches des factions libanaises leur font miroiter la fin du calvaire: elle sortira dans deux jours, dans un mois, dans quinze jours, elle est morte, elle est en bonne santé. Car les pistes ne manquent pas et les bonnes âmes sont légion qui font des promesses jamais tenues.

Depuis cette date, de nombreux signes nourrissent les espoirs de sa famille qu'elle est bien en vie. Afin d'accroître les chances de succès d'une libération, la famille a préféré jusqu'à ce jour la diplomatie discrète, au choc d'une couverture spectaculaire médiatique.

Pourtant elle s'est senti frustrée, tout au long de ses démarches auprès du gouvernement canadien qui n'a même pas pris la peine de lui manifester son soutien par écrit, comme d'autres l'ont fait, ou d'envoyer une lettre confirmant la volonté d'Ottawa de faire libérer Mme. Haddad. Le gouvernement Mulroney n'a pas cru pouvoir influencer quoi que ce soit au Liban, et en fin de compte, impuissant, a décidé de traiter ce cas comme un problème libanais plutôt que canadien. Car, au moment de son enlèvement, Mme. Haddad jouissait de la double nationalité.

Aujourd'hui, alors que les milices libanaises de différentes factions libèrent des otages au compte-gouttes, et que les journaux du monde entier publient régulièrement la liste des otages occidentaux encore en détention, il est grand temps de savoir où est passée Henriette Haddad. Son nom ne figure sur aucune liste officielle. Soumise à un traitement cruel, inhumain et dégradant ainsi qu'à une détention arbitraire, privée à la fois du droit à la sûreté de sa personne et du droit de revenir dans son pays - tout ce qui constitue évidemment une série d'atteintes fondamentales à la Déclaration universelle des droits de l'homme - elle est l'otage oubliée.

Il est quatre heures du matin à Montréal, lorsque le téléphone sonne chez Constantin Haddad, ingénieur. «Je vais traverser à Beyrouth-Ouest et, je ne sais pas, mon coeur n'est pas très satisfait, mais je vais traverser quand même». Ce sont les derniers mots prononcés par sa mère âgée de 58 ans. Elle avait un pressentiment qui s'est avéré fondé.

Et pourtant lorsque le 26 septembre 1985, accompagnée d'un ami, Monsieur N. Chaftari, elle n'est pas arrivée à destination, et qu'on a parlé d'un enlèvement, tout portait à croire qu'il y avait eu erreur et qu'elle serait libérée dans les jours suivants.

C'était la période où commençaient les enlèvements - ceux par exemple du journaliste américain Terry Anderson, le 16 mars 1985, et du journaliste français Jean-Paul Kauffmann, le 22 mai 1985 - qui servaient soit de moyen de rançon contre de l'argent ou des armes, soit de moyen de pression sur les Etats, pour faire libérer des prisonniers. «Qui d'ailleurs va prendre une vieille femme comme moi» s'amusait-elle à plaisanter.

Mère de quatre enfants, tous mariés, maintenant onze fois grand-mère, cette femme dynamique et très intelligente commençait enfin à profiter de sa liberté de retraitée, avec son mari. Elle vivait au Canada depuis cinq ans chez ses enfants, au pays depuis vingt ans. La famille Haddad (nom aussi courant au Liban que Tremblay au Québec), famille chrétienne de commerçants beyrouthins, n'a aucune appartenance politique.

«On sait qu'elle a été enlevée par la faction armée chiite de Amal», affirme Constantin. «Quelques jours après son enlèvement, en septembre 1985, j'ai contacté Nabih Berri, chef de la milice chiite Amal, par l'intermédiaire de son frère qui vit au Canada. Ce dernier a appelé le parti à Beyrouth, de chez moi à Brossard. On lui a dit deux fois, devant trois témoins, que ma mère était chez eux et on a ajouté: considère l'affaire terminée, dans deux jours elle va sortir. J'attends 24 heures, 48 heures, 72 heures... C'était cela la première déception». C'était il y a six ans!

Dans la semaine du 14 février 1986, deux détenus libérés affirment avoir vu Madame Haddad au centre de détention

de Basta à Beyrouth Ouest. Le premier à être libéré, un Arménien, la connaissait très bien. Elle était détenue par le Hezbollah ou «le Parti de Dieu».

La faction chiite de Amal est pro-syrienne et la faction chiite Hezbollah pro-iranienne, mais l'opposition des deux factions n'était qu'apparente. Ainsi le régime de Damas et le régime de Téhéran ont toujours opté pour une alliance tactique et stratégique. C'est pourquoi les miliciens passaient de l'une dans l'autre sans distiction, et sans doute les prisonniers aussi. Maintenant que la paix syrienne s'est établie au Liban, mettant fin à dix-sept années de guerre civile, et que les milices ont rendu les armes, les otages ont selon toute vraisemblance été déménagés. Ils peuvent donc être dans le sud, dans le nord, dans la plaine de la Bekaa ou à Beyrouth.

En août 1988 trois ex-otages ont affirmé l'avoir vu vivante.

«En 1989, un ami médecin de la famille, a soigné un chiite influent qui lui a dit que ma mère était en bonne santé et qu'il ne fallait pas s'inquiéter,» précise Constantin qui ajoute: «elle avait son passeport canadien, alors ses ravisseurs ont peut-être pensé qu'ils avaient un trésor. Maintenant elle en sait peut-être trop, car elle parle trois langues (l'arabe, le français et l'anglais), et ses geôliers ont peut-être peur que, s'ils la libèrent, il va y avoir des réactions en cascade».

La famille d'Henriette Haddad au Canada, a passé ces six dernières années en démarches, en tractations, en négociations.

«Tout le monde meurt un jour ou l'autre. Quand quelqu'un dans ta famille décède tu finis par l'accepter. Mais quand on enlève ta mère, tu n'es plus jamais sûr de rien. Le stress revient tout le temps. Si tu reçois une mauvaise nouvelle, ton moral tombe. Mais si tu as des contacts concrets, toute la journée tu vois le printemps, même en plein hiver.» Constantin a la voix lente et basse de quelqu'un qui n'a pas cessé de croire à un miracle, mais dont les espoirs ont trop souvent été déçus.

En novembre 1985 il fait un voyage spécial au Liban où il a pris contact avec les chefs de milices (Amal, Hezbollah, Jihad islamique, chrétiens...), et le Patriarche grec orthodoxe Elias Aoudé.

Contacté en 1986, l'envoyé spécial de l'archevêque de Cantorbéry Terry Waite, avait promis que lors de sa deuxième mission de paix au Liban il plaiderait la cause de Madame Haddad. Malheureusement deux mois plus tard, il fut lui même enlevé le 20 janvier 1987.

En avril 1986 la famille a payé le voyage d'un membre du parti au pouvoir en Syrie, et résidant à Montréal, pour essayer de faire les démarches, sans succès.

En 1987 deux porte-paroles du Hezbollah, le cheikh Fadlallah (très intégriste), et le cheikh Kabalan (plus modéré), ont été approchés par l'intermédiaire du patriarche grec orthodoxe et de l'ambassadeur canadien à Damas, sans résultat.

La famille a même reçu une lettre de Madame Haddad qu'elle pense être un faux.

En août 1990, la famille était prête à verser une rançon pour activer la libération de l'otage, à une personne en étroite relation avec les services de renseignements syriens, qui a finalement dit ne rien pouvoir faire.

Mais bien plus décevant encore a été le manque d'énergie déployé dans cette affaire, par l'administration du Ministère des Affaires extérieures canadien qui, aux dires mêmes de Constantin était froide, réservée et passive. Très bureaucratique.

«Au début j'ai pensé que c'était un atout pour ma mère d'être canadienne», constate Constantin. «Puisque le Canada a une tradition de paix et qu'il est en bons termes avec tout le monde, je pensais que les démarches du Canada auraient eu plus de chance de succès. D'autant que c'est une affaire purement humanitaire. Je m'attendais à ce que le gouvernement lui donne l'importance que les autres pays donnent à leurs otages».

Les Haddad regrettent que le Ministère des Affaires extérieures ait fait relativement peu de cas de cette affaire, et n'ait pas pris le dossier en main, alors qu'il dispose de toute la structure nécessaire. Toute la dynamique venait de la famille, qui devait constamment relancer le Ministère, même si certains hauts fonctionnaires se sont montrés plus coopératifs que d'autres. Pourtant les Haddad n'ont pas ménagé leurs efforts.

En novembre 1985, le premier contact s'est fait avec Mme Mary Albery, maintenant à la retraite. Elle a approché l'ambassadeur canadien dans la région qui à son tour a contacté sans succès quelques chefs de milices.

En 1986, son successeur Jean-Louis Leclerc, n'aurait fait aucune démarche, car il pensait que celles effectuées par son prédécesseur étaient suffisantes.

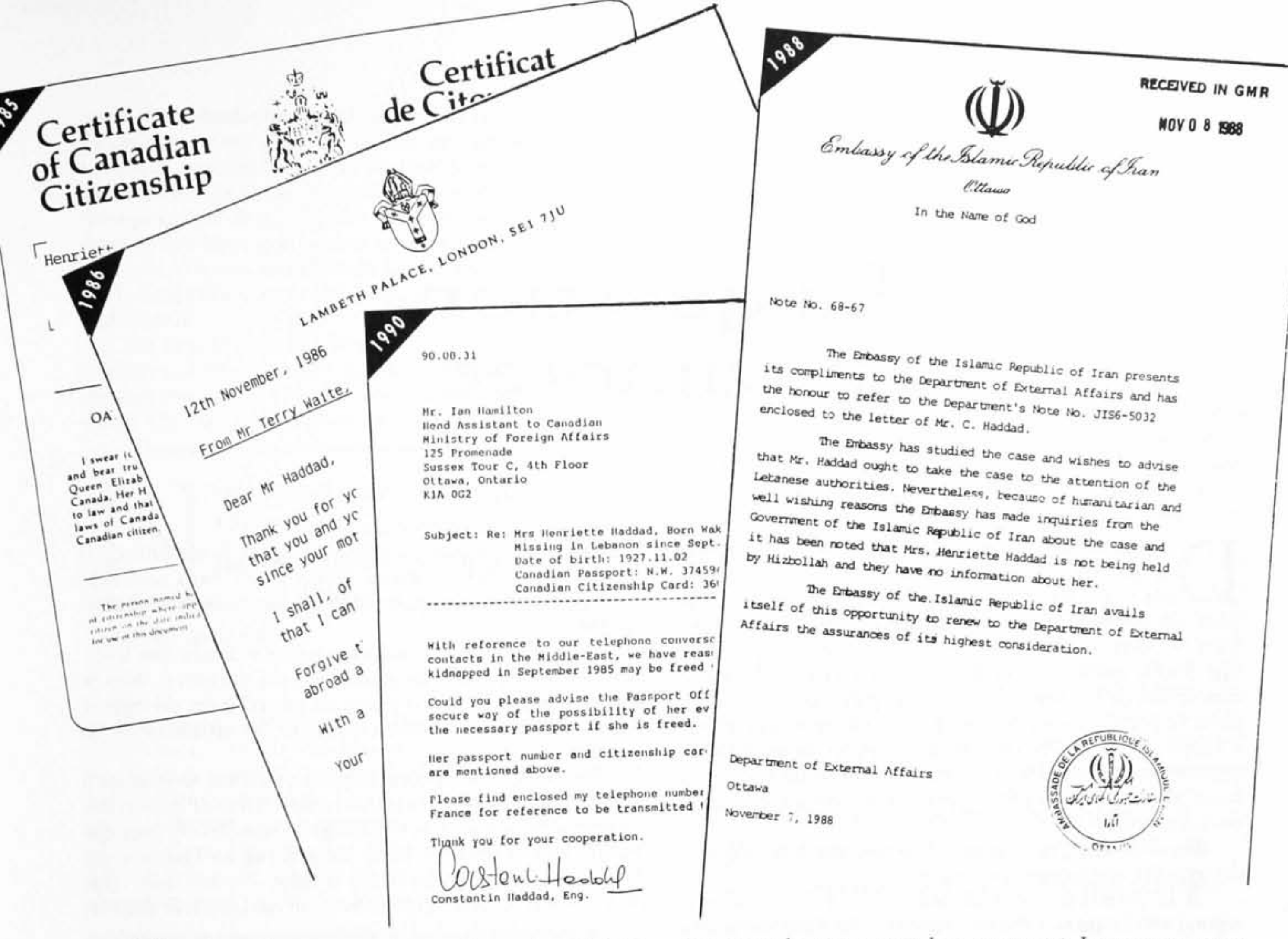
En août 1988 la famille Haddad demande à M. Robineault, directeur du service de prendre contact avec l'ambassade iranienne. Cette dernière, dans une lettre du 7 novembre 1988 se lavera les mains de l'affaire.

Enfin, ayant de bonnes raisons de croire que sa mère allait être libérée sous peu, Constantin a demandé en août 1990 à M. Ian Hamilton, assistant du ministre des Affaires extérieures, de préparer un passeport. Depuis lors plus rien. Sa mère n'a malheureusement pas été libérée et le Ministère n'a pas fait de suivi.

Tout le problème vient de ce que le gouvernement canadien a traité l'enlèvement d'Henriette Haddad, non comme une question canadienne, mais comme une question libanaise. «J'ai contacté Joe Clark, à l'époque ministre des Affaires extérieures, par l'intermédiaire de mon député local Fernand Jourdenais (député de Laprairie), qui était sur un comité spécial avec lui. Il m'a dit qu'il était allé voir Joe Clark et qu'il n'y avait pas grand chose d'autre qu'on puisse faire car elle était native libanaise».

Doit-on en conclure que seuls les citoyens canadiens de vieille souche sont des Canadiens? La situation d'un Liban miné par 17 années de guerre civile n'a jamais été très simple, surtout ces dernières années, mais cela ne justifie certainement pas cette absence d'intérêt. Pourquoi le nom de Madame Haddad, otage canadienne, ne figure-t-il pas sur les listes qui paraissent dans tous les journaux du monde?

Ne pourrions-nous pas, pour une fois, prendre modèle sur les Américains, qui traitent tous leurs otages en Américains quelle que soit leur origine (un de leur otage était d'origine indienne), et qui n'hésitent pas à envoyer une mission au Viêt-Nam pour rechercher trois soldats peut-être encore en vie. Être Américain a certainement ses privilèges! Et être Canadien? Est-ce que Madame Haddad ne mérite pas que le gouvernement se batte pour la sortir de sa détention inhumaine?



1985

Certificate of Canadian Citizenship

Henriet

OA

I swear (t... and bear tru... Queen Elizab... Canada, Her H... to law and that... laws of Canada... Canadian citizen.

1986

Certificat de Cit

LAMBETH PALACE, LONDON, SE1 7JU

12th November, 1986

From Mr Terry Waite.

Dear Mr Haddad,

Thank you for yo... that you and yo... since your mot...

I shall, of... that I can...

Forgive t... abroad a...

With a...

Your...

1990

90.08.31

Mr. Ian Hamilton
Head Assistant to Canadian
Ministry of Foreign Affairs
125 Promenade
Sussex Tour C, 4th Floor
Ottawa, Ontario
K1A 0G2

Subject: Re: Mrs Henriette Haddad, Born Wak...
Missing in Lebanon since Sept...
Date of birth: 1927.11.02
Canadian Passport: N.W. 37459...
Canadian Citizenship Card: 36...

With reference to our telephone conversa... contacts in the Middle-East, we have reas... kidnapped in September 1985 may be freed...

Could you please advise the Passport Off... secure way of the possibility of her ev... the necessary passport if she is freed.

Her passport number and citizenship car... are mentioned above.

Please find enclosed my telephone number... France for reference to be transmitted...

Thank you for your cooperation.

Constantin Haddad, Eng.

1988

RECEIVED IN GMR
NOV 0 8 1988

Embassy of the Islamic Republic of Iran
Ottawa

In the Name of God

Note No. 68-67

The Embassy of the Islamic Republic of Iran presents its compliments to the Department of External Affairs and has the honour to refer to the Department's Note No. JIS6-5032 enclosed to the letter of Mr. C. Haddad.

The Embassy has studied the case and wishes to advise that Mr. Haddad ought to take the case to the attention of the Lebanese authorities. Nevertheless, because of humanitarian and well wishing reasons the Embassy has made inquiries from the Government of the Islamic Republic of Iran about the case and it has been noted that Mrs. Henriette Haddad is not being held by Hizbollah and they have no information about her.

The Embassy of the Islamic Republic of Iran avails itself of this opportunity to renew to the Department of External Affairs the assurances of its highest consideration.

Department of External Affairs
Ottawa

November 7, 1988

AMBASSADE DE LA RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE ... OTTAWA

Si l'on ferme les yeux sur le sort d'une otage brimée maintes fois dans ses droits les plus élémentaires, à quoi bon se féliciter de ce que la Déclaration universelle des droits de l'homme, adoptée par l'Assemblée générale de l'ONU en 1948, ait été rédigée par un Canadien? Depuis quand laisse-t-on les citoyens du Canada se débrouiller seuls, lorsque leur vie et leur liberté sont en jeu?

«Les conditions de vie des otages sont vraiment misérables, il y a des restrictions pour se déplacer, pour tout. Il y a plein de monde dans des petites cellules.» La voix de Constantin se brise. «Ce n'est pas loin des conditions de détention du film *Midnight Express*, c'est un peu la même culture. Mais c'est encore moins structuré, moins confortable, ce sont des milices». Je n'ai pas besoin qu'il m'en dise plus, car les images de ce film d'une violence insoutenable resurgissent dans mon esprit, de ces prisons turques surpeuplées où la promiscuité et les humiliations sont intolérables, et où chacun survit sans espoir du lendemain, coupé du monde des vivants par d'énormes portes de fer. Et il me semble entendre résonner la voix de Bill, prisonnier à vie dans cet enfer: «Tu peux flotter à la dérive ici et ne jamais savoir que tu es parti. Tu es tellement fané que tu ne sais pas où tu es et où sont les autres choses. La solitude est une douleur physique qui fait souffrir partout...»

Et Constantin conclut: «Quand j'ai vu dernièrement l'otage britannique de 77 ans, Jack Mann, sortir de là, (après 865 jours de détention,) cela m'a redonné espoir. S'il a pu passer par là, notre mère le pourra aussi. Le gouvernement canadien a toute l'infrastructure nécessaire, tous les fonctionnaires qu'il faut pour pouvoir faire quelque chose, si seulement il le veut.»

Une chose est certaine: c'est le moment où jamais. Tous les pays agissent pour faire sortir leurs derniers otages des mains de leurs geôliers et maintenant que l'armée syrienne est présente partout au Liban et que les milices ont officiellement déposé les armes, le gouvernement syrien doit certainement savoir ce qui se passe! Cela simplifie la situation des négociateurs d'otages occidentaux, car, avant que la paix ne soit instaurée au Liban, ils ne savaient jamais s'il valait mieux privilégier la filière iraniene ou syrienne.

Le choix des moyens ne manquent pas: pourquoi le Premier ministre et le ministre des Affaires extérieures ne mettent-ils pas le dossier dans les mains du Secrétaire général de l'ONU Javier Perez de Cuellar et n'enverraient-ils pas une mission parlementaire multipartite ou oecuménique, dirigée par un négociateur de talent? Après tout l'article 1 a) de la Déclaration islamique universelle des droits de l'homme de 1981 stipule que: «homme est né libre. Aucune restriction ne doit être apportée à son droit à la liberté, sauf sous l'autorité et dans l'application normale de la loi.»

La citoyenneté canadienne doit elle aussi avoir ses privilèges. Pour l'otage oubliée Henriette Haddad, âgée maintenant de 64 ans, tout est encore possible.

La question escamotée

GÉRARD PELLETIER

D'entrée de jeu, j'avoue avoir lu le rapport Arpin à la lumière d'un préjugé fortement ancré dans mon esprit par une longue expérience. Quant on me parle de politique culturelle, c'est chez moi un réflexe. Je ne sors pas mon revolver, comme le défunt Hanns Johst, mais je pose une double question, à mon sens primordiale: a) de quelle conception de la culture s'inspire cette politique? et b) quelle distance établit-elle entre d'une part le gouvernement appelé à l'appliquer et d'autre part les créateurs, les animateurs, les organismes responsables et surtout le contenu de la culture? Jusqu'où permet-elle à l'État d'avancer ses gros sabots dans le domaine culturel?

De ce double point de vue, *Une politique de la culture et des arts* offre une lecture révélatrice.

À la première partie de ma question, le document répond en des termes qui me rassurent. Pour les auteurs, la culture n'est pas un concept coulé dans le béton, immuable et rigide, mais une réalité vivante, changeante, en constante évolution et d'une importance capitale pour toute société.

Mais à la seconde partie de la question, le rapport donne une réponse ambigüe, bifide, contournée, incomplète et pour tout dire assez inquiétante. D'une part, les auteurs nous prodiguent toutes espèces d'affirmations sécurisantes. «Le domaine de la culture, écrivent-ils, est, par excellence, le domaine de la liberté. (...) Toute démarche qui vise à introduire une certaine planification dans le domaine culturel – ce que recommande cette *Proposition de la politique de la culture et des arts* – doit préserver cet aspect vital de la culture.»(p. 56) Plus loin, ils insistent sur le fait que l'État «...doit éviter de définir des normes trop précises, qui risqueraient de mettre au monde une quelconque culture ou art officiel vides, en pratique, de toute substance et d'originalité». (p. 58) Plus loin encore, ils se réjouissent du fait que la Bibliothèque nationale et les trois musées d'État du Québec «jouissent d'un statut de société d'État, ce qui leur confère une large autonomie de fonctionnement». (p. 69) En passant, ils prennent note de la politique d'autonomie (*arm's length*) pratiquée par la Grande-Bretagne, ce qui «assure la distanciation entre la gestion des arts et le gouvernement», (p. 177) – mais ils se gardent bien de mentionner que le gouvernement fédéral canadien a toujours maintenu cette même attitude – sauf en matière de muséologie, sous le règne récent du ministre Marcel Masse, comme on le verra plus loin. Enfin, ils notent, mais furtivement, que l'État, dans son rôle d'arbitre, ne doit pratiquer «ni dirigisme, ni conformisme». (p. 188)

Si on s'en tenait là, nul ne pourrait redouter une intervention intempestive du gouvernement québécois dans le domaine culturel. Mais il existe un second volet du rapport Arpin qui contredit assez carrément les affirmations du premier.

Par exemple, les auteurs suggèrent en toute sérénité qu'il «faudrait mandater le Ministère des Affaires culturelles comme *maître d'oeuvre* de la politique culturelle». Et pour que leur recommandation ne laisse aucun doute sur l'autorité que cela suppose, ils expliquent dès la ligne suivante que: «Être maître d'oeuvre, cela signifie être celui qui *conçoit et dirige* les activités dans le domaine culturel» (c'est moi qui souligne). (p. 185)

Nulle part il n'est spécifié que dans une société libre, les créateurs, les artistes, les écrivains, les animateurs et le peuple ont seuls autorité pour façonner la culture et en définir les valeurs.

Par ailleurs, les omissions qui caractérisent le rapport ne sont pas moins inquiétantes que ses recommandations. On parle à plusieurs reprises des «responsables» de la culture mais sans jamais les identifier clairement. Nulle part il n'est spécifié que dans une société libre, les créateurs, les artistes, les écrivains, les animateurs et le peuple ont seuls autorité pour façonner la culture et en définir les valeurs. Nulle part il n'est affirmé que le rôle de l'État doit se borner à la promotion de cette culture, qu'il n'est responsable ni de la mettre au jour ni d'en orienter le contenu. Nulle part il n'est recommandé clairement que l'État se tienne à distance et s'impose à lui-même un devoir de réserve.

Au contraire, on ne cesse de réclamer pour le Ministère «une autorité plus grande» (p. 277) et d'inciter celui-ci à

assumer un «leadership dans l'orientation et la normalisation du développement culturel» (p.183) sans jamais marquer les limites de cette autorité, de ce leadership, ni définir la nature de l'orientation et de la normalisation dont on parle. Le Groupe conseil de M. Arpin a-t-il craint de tracer devant le Pouvoir une ligne que celui-ci ne devait pas franchir? Si tel est le cas, il a obéi au réflexe du fonctionnaire – qui se révèle en l'occurence tout à fait inopportun et profondément malheureux.

Au lieu de fixer des limites, les auteurs s'efforcent au contraire d'effacer celles que les créateurs du Ministère avaient esquissées. Ce n'est pas par hasard, croyons-nous, qu'en 1961 on avait baptisé la nouvelle instance gouvernementale Ministère des *Affaires culturelles*. Cette désignation révélait l'intention du législateur de ne pas soumettre la culture à l'autorité de l'État mais au contraire de borner l'intervention de celui-ci aux seuls aspects secondaires, administration et organisation, de l'activité culturelle . Or, le Groupe Arpin n'a cure de cette distinction. Il conseille à la ministre «...de modifier le nom du Ministère des Affaires culturelles pour en faire le Ministère de la Culture» et par conséquent de se proclamer elle-même ministre de la Culture. (p.200) On ne peut certainement pas voir là une invite à la distanciation ! Mme Frulla-Hébert ne se sentira-t-elle pas mal à l'aise de se faire appeler ministre de la Culture?

Nulle part il n'est affirmé que le rôle de l'État doit se borner à la promotion de cette culture, qu'il n'est responsable ni de la mettre au jour ni d'en orienter le contenu.

On pourra m'objecter que la France a conféré cette appellation même à son ministre responsable du même domaine. Mais écoutez André Malraux qui raconte dans son *Miroir des limbes*: «...j'avais obtenu un petit succès au Conseil des ministres, en affirmant que j'étais le seul ministre qui sût qu'il ignorait ce qu'était la culture». On peut en déduire que le grand écrivain ne tenait pas au nom de fonction dont il avait hérité et que lui, pourtant si peu modeste de nature , se gardait bien de revendiquer ce titre!

Enfin, toutes les suggestions adressées à la ministre par le rapport Arpin relèvent d'une politique qu'on pourrait qualifier de touche-à-tout (en anglais *hands on*) par opposition à *arm's length* (à distance respectueuse).

On me répondra sans doute que le Groupe apporte son soutien à la pratique des jurys et des comités d'évaluation chargés de choisir les boursiers et les organismes récipiendaires de subventions. Mais notons d'abord que les membres de ces jurys et de ces comités sont nommés par le ministre et ses fonctionnaires – et non par un organisme autonome du type Conseil des arts. Les auteurs du rapport s'expliquent d'ailleurs en termes éloquents de leur attitude en cette matière (les italiques sont de nous): «Le recours à des jurys, pour sélectionner les bénéficiaires de programmes, *ne met pas en cause l'autorité de l'administration*; il confirme plutôt sa neutralité quant au choix de l'une ou de l'autre candidature et à (sic) son désir de ne pas *orienter directement* le contenu de la création.» (p. 204)

Maurice Duplessis aimait répéter jadis qu'on ne peut pas faire indirectement ce qu'il est interdit de faire directement. Le rapport Arpin ne tient apparemment pas compte de ce principe. Ses auteurs seraient-ils plus soucieux de protéger l'autorité gouvernementale que de sauvegarder la liberté des premiers responsables de la culture? On le dirait bien car ils semblent avoir horreur de l'autonomie des organismes culturels sauf dans le cas des quatre «institutions nationales» mentionnées plus haut.

Et les nouvelles instances dont ils recommandent la création sont strictement «consultatives» ou «conseillères». En effet, ni la Commission ni l'Observatoire envisagés n'aurait le moindre pouvoir de décision. Le Conseil des arts québécois n'en possède aucun, lui non plus, et le rapport ne parle pas de lui en conférer.

En cela, il faut le dire, le Groupe est dans le droit fil de la tradition bureaucratique et ministérielle québécoise de la dernière décennie, partagée du reste par plusieurs autres gouvernements provinciaux. Quand le ministre fédéral Marcel Masse a voulu s'attirer une recommandation de style *hands on* pour l'abolition de la Corporation fédérale des musées (organisme autonome qui constituait une zone tampon entre lui-même et les institutions subventionnées par son ministère), il a nommé à la tête d'un Groupe de travail deux personnalités originaires de gouvernements provinciaux: l'actuel directeur de l'*Ontario Gallery* ainsi que M. Clément Richard, ex-ministre québécois des Affaires culturelles. Et la commande a été remplie. La Corporation n'existe plus, on l'a supprimée. M. Masse a récupéré les millions qu'elle administrait. Désormais, le ministre fédéral des Communications peut faire manger dans sa main tous les musées du Canada en quête de subventions...

Toutes les suggestions adressées à la ministre par le rapport Arpin relèvent d'une politique qu'on pourrait qualifier de touche-à-tout (en anglais hands on*) par opposition à* arm's length *(à distance respectueuse).*

* * *

Quand donc, citoyens conscients, exigerons-nous de tous nos gouvernements le soutien financier indispensable des arts mais dans le respect intégral de notre liberté de choix en cette matière délicate et fragile? Si l'autorité politique en ce domaine n'est pas rigoureusement circonscrite, c'est la culture elle-même qui risque d'en souffrir gravement. Toute proposition de politique culturelle devrait commencer par le rappel énergique de cette vérité. On aurait souhaité que le Groupe Arpin s'en avisât.

La réponse trompeuse

ANGÉLINE FOURNIER-TOMBS

«Si l on méprise l'auteur, tout citoyen doit se sentir menacé... la société ne l'oublions pas doit être au service de l'homme et non l'homme au service de la société» [1]

Le rapport Arpin a réussi ce tour de force de faire la quasi-unanimité contre lui, chez les créateurs qui refusent de passer la porte du laboratoire pour être les cobayes de l'expérience souverainiste. Ceux-la mêmes que le rapport entend «protéger» selon ses termes, mais qu'il cherche en réalité à récupérer pour une cause politique, ont les cheveux qui se dressent sur la tête: centralisation, bureaucratie, contrôles, paperasserie, fonctionnaires, interventionisme, autant de mots inconciliables avec la vie artistique.

Pourtant les bons sentiments n'y manquent pas.

Qui ne serait pas d'accord avec l'idée d'accroître l'accès du public aux infrastructures culturelles, «d'insuffler à l'ensemble des disciplines scolaires...une dimension artistique» (p.313), de relancer l'enseignement des arts, de mettre l'accent sur l'importance du livre et de la lecture, d'encourager les régions et d'y chercher des talents, d'accroître les actions internationales dans le domaine de l'art (p.306)? On peut sans difficulté être en accord avec bon nombres de détails.

Tout ceci n'a pour but que de camoufler le goût amer d'une énorme pillule, dans une confiture si sucrée qu'on en devient écoeuré: le postulat de départ du rapport est erroné, et si la construction que le rapport bâtit autour est sans faille les fondations sont plus que branlantes.

Le rapport semble, tout d'abord, fonder le besoin du Québec à une politique culturelle autonome, sur l'affirmation de l'indépendance, puisque le Québec y est présenté comme «une société jeune, déterminée à se doter d'un pays». N'est ce pas un peu biaisé?

En outre, alors que le rêve de tout auteur, directeur de musée, peintre, musicien ..., est d'avoir l'argent et la liberté, alors qu'en réalité le créateur québécois francophone est mieux financé per capita que ses collègues anglophones, par les structures fédérales comme le Conseil des arts, Téléfilm ou l'Office national du film, qui lui laissent la liberté de faire ce qu'il veut, le rapport cherche à nous faire croire que, puisqu'est «venu le temps de considérer la culture comme une mission essentielle de l'État», et puisque le Québec doit être «maître d'oeuvre de ses choix culturels» (p.229), il convient, pour l'État québécois de mettre l'emprise sur l'industrie culturelle. «Le gouvernement fédéral doit se retirer complètement quel que soit le futur statut constitutionnel du Québec» précise le rapport.

Si les créateurs deviennent ici des «clients» de fonctionnaires sans visage et sans culture (personne ne prend la peine dans le rapport de parler d'une éventuelle formation culturelle pour eux) l'État devient par contre une immense pieuvre tentaculaire, veillant à tout, prévoyant tout, tour à tour *Bon Samaritain*, *Salomon* ou *Louis XIV*, le plus souvent *Big Brother* et toujours marquant son empreinte, sa «vision», sa direction sur la vie culturelle.

Quelle est cette fameuse «culture» dont on parle si abondamment et qui justifie une telle emprise de l'État? Tout le raisonnement du rapport Arpin est fait à l'envers: au lieu de commencer par l'entité humaine qu'est l'artiste ou le groupe d'artistes, pour continuer par la création (expression de la personnalité du créateur), puis les entreprises culturelles (lien entre l'artiste et le public), et enfin en arriver au rôle de l'État qui peut apporter son soutien à l'artiste et à l'entreprise culturelle, le rapport fait exactement le contraire.

Pour l'argent ce n'est pas mieux. Le gouvernement québécois vient d'annoncer des mesures de dégraissage afin de couper les dépenses. Comment va-t-il remplacer les $800 millions que le gouvernement fédéral insuffle dans la vie artistique québécoise?

On apprend que la culture est un «bien essentiel» (p.15), un «élément» de la société au même titre que «le social» et «l'économique» (p.16). À l'État d'en maintenir l'équilibre. «Investir en elle, précise le rapport, c'est en même temps investir dans la qualité de vie de la société québécoise et d'une manière importante, favoriser l'avenir de notre propre identité collective». Cette identité se définit par la «langue» (p.18) qui va avoir une place prépondérante dans la politique

culturelle. C'est très clair, pour les rédacteurs du rapport, le créateur n'a de raison d'être ou d'être reconnu que dans la mesure ou il est un membre d'une collectivité qu'il aide à se définir. La création, au lieu d'être considérée pour ce qu'elle est, une émanation de la personnalité de ses créateurs, devient propriété de l'État, un droit économique et non plus un droit fondamental. Les entreprises culturelles ne sont donc considérées que comme des émanations de l'État. C'est pourquoi il faut attendre la page 20 pour voir mentionner les mots «artistes» et «créateurs», qu'il n'est en fait nécessaire d'aider que pour maintenir une certaine «compétence professionnelle», qui permettra au Québec de rayonner à l'étranger. Et voilà l'artiste devenu ambassadeur!

Inutile d'en rajouter. Cette vision de la «culture» est

L'idée d'utiliser le «bloc culturel» comme véhicule idéologique et de mettre les auteurs en sandwich entre deux tranches de pain politique n'est pas nouvelle.

inacceptable. On est bien loin ici du fameux principe du «arm's length» qui garantit une distance nécessaire entre les fonctionnaires et les artistes. Pour la liberté, c'est raté. Pour l'argent ce n'est pas mieux. Le gouvernement québécois vient d'annoncer des mesures de dégraissage afin de couper les dépenses. Comment va-t-il remplacer les $800 millions que le gouvernement fédéral insuffle dans la vie artistique québécoise?

Arrêtons de gémir que nous sommes mal servis par les structures fédérales. 35% du budget fédéral de la culture de 2 milliards et demi (incluant l'audiovisuel) va au Québec. 40% du budget de Téléfilm va au Québec. Et prenons aussi l'exemple édifiant du si décrié Conseil des arts: un tiers de toutes les subventions va au Québec soit $26 millions et une subvention sur trois est allouée a un artiste québécois. Un membre du jury sur trois est québécois (300 sur 1 000)! Les jurys ont une totale indépendance pour allouer les bourses, avec des critères qui leur sont propres, et les francophones ont leurs propres jurys. Si c'est cela être mal servi! Que le rapport Arpin fasse mieux! Il nous propose en échange le grand flou financier, ou plus exactement le grand trou financier.

Rien, absolument rien dans le rapport, ne permet d'être certain que le gouvernement fédéral, dépouillé de ses prérogatives culturelles transférera un montant équivalent au gouvernement provincial. Si tel n'est pas le cas, il est totalement irréaliste de penser que ce dernier aura les ressources nécessaires pour combler le vide. Et comment les municipalités pourraient-elles absorber une partie des coûts, comme le suggère le rapport Arpin, alors qu'elles se débattent encore dans les affres de la réforme Ryan

Le jour où le gouvernement fédéral nous prendra au mot, nous serons les premiers à pleurer et cette fois-ci à juste titre. Même si l'on ne peut faire d'omelette sans casser des oeufs, la majorité des artistes apprécieraient de ne pas être les oeufs de l'omelette culturelle, surtout lorsque la petitesse du marché rend indispendable le soutien financier gouvernemental.

Que le rapport cesse de nous faire rêver sur nos grands débouchés internationaux en France et aux USA! C'est vrai, beaucoup de chanteurs, de peintres, d'écrivains ou de cinéastes québécois y sont bien implantés. Mais les Français et les Américains ne sont pas réputés pour faire des cadeaux et la compétition «artistique» y est là-bas énorme. S'attaquer à ces marchés demande une qualité et une vision internationale. Isabelle Laffont des Éditions Laffont, dans une entrevue à la Presse le 3 août dernier, regrettait que l'édition québécoise soit trop locale. Elle ajoutait qu'elle était difficilement exportable. La culture «québécoise» dans un contexte canadien aura certainement plus de chance de survie, qu'isolée et coupée de ses bases.

Et qu'on cesse de nous dire que cultures canadienne et québécoise sont inexistantes ou antinomiques. La culture n'est ni un bloc monolithique, ni un programme de Parti politique. Elle est la somme des créations dont chaque auteur a la liberté: livres, films, musique, festivals, musées. L'intervention de l'État n'a de raison d'être que si, non partisane, elle améliore la qualité de vie et d'expression des auteurs, et non le contraire.

Comment peut-on adhérer à la vision très «soviétique» de la culture développée par le rapport? L'idée d'utiliser le «bloc culturel» comme véhicule idéologique et de mettre les auteurs en sandwich entre deux tranches de pain politique n'est pas nouvelle.

C'est l'éternel problème de savoir si l'auteur doit être protégé et aidé pour lui-même, pour la société, ou pour l'État.

Personne ne nie que la création est l'âme de notre société, l'expression de notre culture et de notre originalité, mais elle est aussi et avant tout le reflet de la personnalité de l'auteur.

Qui a pris la peine, avant d'énumérer ces politiques culturelles, de se poser la question de savoir quel est l'intérêt des créateurs? On se contente en général de les prendre en otage de querelles politiques ou économiques.

Et comment les municipalités pourraient-elles absorber une partie des coûts, comme le suggère le rapport Arpin, alors qu'elles se débattent encore dans les affres de la réforme Ryan?

La création a toujours été considérée au Canada comme un privilège et non pas comme un droit. Ceci est particulièrement frappant dans La Loi sur les droits d'auteurs, qui dans son fondement ne reconnaît de droit à l'auteur qu'en autant qu'ils n'affectent ni ceux du public, ni ceux du monde des affaires. Et si l'on reconnaît des privilèges économiques aux auteurs c'est pour ne pas les décourager totalement. Il a fallu attendre 1989 pour que soit reconnu un droit moral, partiel, à l'auteur sur son oeuvre (reconnaissance que l'artiste a un recours contre l'usage non autorisé de son travail) et les peintres attendent toujours leur droit de suite (possibilité pour le peintre d'avoir un pourcentage sur les ventes succes-

sives de son tableau, lui permettant de participer à l'augmentation du prix de sa toile due à sa renommée grandissante). Mais c'est un autre débat.

Le rapport Arpin a oublié de dire que vouloir faire cavalier seul dans le domaine culturel, entraînera, à court terme l'extinction de la culture anglo-québécoise. L'anglais n'étant pas la langue dominante de la culture québécoise, et l'auteur étant un bien de l'État, l'artiste anglo-québécois, s'il a l'audace de vouloir créer en anglais, sera rayé de la liste. Sera-t-il suffisament québécois pour avoir accès au financement ou trop québécois pour s'adresser à l'extérieur du Québec. C'est ce qu'on appelle être assis entre deux chaises!

À moyen terme on assistera à la paralysie des énergies créatrices noyées dans des déluges de paparesseries et de tracasseries administratives. et à long terme à la mort par inanition ou asphyxie de la culture québécoise, détachée de son contexte canadien, sous-financée et aspirée dans le trou noir Nord-Américain. Même pas 1% du budget québécois est consacré à la culture, et le rapport passe sous silence les conséquences financières de sa politique culturelle, car rien ne prouve qu'Ottawa transférera les sommes qu'il alloue actuellement à la culture québécoise. Et vouloir détacher la vie culturelle québécoise du Canada, c'est oublier que l'industrie culturelle est elle aussi à l'heure de la mondialisation.

La création a toujours été considérée au Canada comme un privilège et non pas comme un droit. Ceci est particulièrement frappant dans La Loi sur les droits d'auteurs.

Peut-on espérer un jour voir un rapport qui, tout en prévoyant la participation financière de l'État dans l'industrie de la culture, réfléchira à fond sur les moyens d'impliquer davantage le secteur privé, individus et société (exemptions fiscales, ou autre...), substitut indispensable à l'engagement de l'État. Cette question vitale est à peine effleurée dans le rapport Arpin.

Pourquoi rejeter du revers de la main notre système à deux niveaux et ne pas dépenser notre énergie à améliorer les structures existantes: meilleure coopération entre les deux paliers de gouvernement, diminution des fonds alloués au fonctionnement administratif des organismes de subvention, accélération des procédures d'octroi des suventions... Que le système soit perfectible, personne ne le nie. Que le Québec améliore sa politique culturelle, parfait. Mais que l'on nous fasse croire que le seul moyen d'y arriver c'est de couper les ponts. Alors là non! Une armée de fonctionnaires et de politiciens bien gras y trouveront leurs comptes, mais certainement pas les artistes appauvris, restés sur la berge. Prenons garde de ne pas avoir à dire un jour: «on a tué nos artistes».

NOTES:

1. (J.Boncompain *Droit d'auteur, droit de l'homme*. Revue canadienne de droit d'auteur, 1982 .)

Cité libre rencontre
Harold Greenberg

GEORGE TOMBS



À l'heure de la globalisation des marchés culturels, le rapport Arpin recommande la provincialisation de la culture québécoise. Quel impact ce rapport aura-t-il sur les producteurs québécois de cinéma et de télévision? Pour en savoir plus long, George Tombs s'est adressé à M. Harold Greenberg, président-directeur-général du géant privé des communications, Astral Inc. de Montréal. Partenaire de choix dans les coproductions internationales ainsi que dans la télédiffusion pour enfants et le câble, M. Greenberg est actif autant en France qu'aux États-Unis. En septembre 1991, il a été fait chevalier de la Légion d'honneur par la Ministre déléguée française de la Francophonie, Mme. Catherine Tasca.

CITÉ LIBRE: Pourriez-vous décrire les activités d'Astral, entreprise dont le chiffre d'affaires avoisine les $300-millions?

M. GREENBERG: Astral est une entreprise unique en son genre au Canada. D'abord, notre division des communications exploite cinq réseaux de télédiffusion, soit First Choice en anglais, Premier Choix en français, The Family Channel en anglais, Canal Famille en français, et finalement une nouvelle télévision payante à la carte, Viewer's Choice Canada. Nous faisons par ailleurs la distribution de la programmation, notre division des services techniques offrant une gamme de services postproduction, dont le mixage sonore, le sous-titrage et le doublage. À cela s'ajoute un réseau de 140 magasins au détail et de concessions de vente de produits et services photographiques, allant du Québec jusqu'en Alberta.

CITÉ LIBRE: *Alors, d'une certaine manière, cette entreprise vit bien la dualité de Montréal, du Québec aussi, et surtout du Canada, puisque vous travaillez dans les deux langues, en plus de servir d'intermédiaire entre l'Europe et les États-Unis.*

M. GREENBERG: Je suis originaire de Montréal. Maintenir des rapports avec l'industrie de la création d'ici, à la fois en français et en anglais, a toujours eu beaucoup d'importance pour moi. Notre bureau en France nous permet de créer une nouvelle programmation, par le développement d'alliances internationales avec, entre autres, Hachette International Télévision, ainsi que par le cofinancement de productions avec TF1, première chaîne française, et la chaîne payante Canal Plus. Aux États-Unis, nous avons formé des co-entreprises de distribution avec certains grands établissements, comme Walt Disney, Twentieth Century Fox et Columbia Tri Star. Nous sommes confiants qu'à l'heure de la globalisation de la programmation, les Québécois et les Canadiens ont le talent et le savoir-faire nécessaires pour contribuer à ces marchés-là.

CITÉ LIBRE: *Comment voyez-vous la «guerre culturelle» entre Québec et Ottawa? Quels sont les enjeux pour l'industrie cinématographique?*

M. GREENBERG: On parle trop d'aspirations politiques et pas assez de ce dont l'industrie a effectivement le plus besoin. J'ai l'impression parfois qu'on veut bien nous mettre dans une situation compromettante, alors que tout devrait être fait plutôt pour nous permettre de réussir à travers le monde.

Cela nous pose des problèmes, car bien des choses sont dites par des gens qui ignorent tout de l'industrie.

CITÉ LIBRE: *Croyez-vous que les politiciens ne comprennent pas le rôle du créateur, ou qu'ils ont une approche trop bureaucratique par rapport à l'industrie cinématographique?*
M.GREENBERG: Je ne suis pas sûr qu'ils comprennent ce qui se passe. Dans leurs esprits, très souvent, les éléments créateurs dans quelque industrie que ce soit sont des gens qui se promènent sans avoir la moindre connaissance des affaires.

Je suis originaire de Montréal. Maintenir des rapports avec l'industrie de la création d'ici, à la fois en français et en anglais, a toujours eu beaucoup d'importance pour moi.

Or, les Québécois comprennent très bien l'industrie, et veulent y participer à l'échelle internationale, et sont même à l'origine des traités internationaux de coproduction, puisque tout a commencé avec le Québec et la France.

CITÉ LIBRE: *Alors le rôle du gouvernement, aux deux paliers, devrait être d'aider ces éléments créateurs à faire le mieux qu'ils peuvent.*
M. GREENBERG: Absolument, parce que cette industrie contribue à la culture du pays, et offre d'importantes retombées économiques en plus.

CITÉ LIBRE: *Quelle est votre réaction face au Rapport Arpin?*
M. GREENBERG: Lecture faite des plus importants passages, je dirais que j'ai d'énormes difficultés à comprendre la position prise dans le Rapport Arpin, qui ne colle pas à la réalité et aux besoins réels. Peut-être le rapport servira-t-il de document de réflexion, mais il lui manque certainement l'apport des gens dont le gagne-pain est en jeu.

CITÉ LIBRE: *Quelle est la proportion du budget de Téléfilm Canada destiné au Québec?*
M. GREENBERG: Il s'agit d'environ 40%, ce qui est supérieur à la proportion québécoise de la population canadienne, qui reste autour de 26%.

CITÉ LIBRE: *Le Québec en fait-il assez avec les pouvoirs qu'il possède déjà en matière de culture? Est-ce qu'il y a plus à faire, sans pour autant aller réclamer des pouvoirs de juridiction additionnels à Ottawa?*
M. GREENBERG: L'industrie entière attend de voir ce que sera une politique élargie de culture sous juridiction provinciale. Remarquez bien, l'amortissement des coûts de la programmation est déjà impossible à l'échelle canadienne dans son ensemble. Même les États-Unis commencent à se rendre compte qu'ils ne peuvent financer seuls la programmation pour leur propre marché domestique. Dans ce contexte, l'industrie québécoise ne peut se développer et concurrencer les autres qu'à la condition d'en trouver les moyens. Seuls les traités de coproduction nous permettront d'amortir les coûts de la programmation. Même la ministre française de la Francophonie, Mme. Catherine Tasca, reconnaît l'importance de créer des émissions, sur une base globale, pour les pays francophones.

CITÉ LIBRE: *De nos jours, l'Europe occidentale semble délaisser les souverainetés individuelles des pays, afin de libérer les énergies de ces derniers dans un objectif commun. Si le Québec se propose de provincialiser la culture, cela ne va-t-il pas à contre-courant de la tendance européenne vers la coopération?*
M. GREENBERG: Le désir de renforcer le rôle provincial dans la culture me semble justifié. Mais il faut bien faire une distinction entre les besoins culturels chez soi et l'impératif de fournir de la programmation à l'échelle mondiale. Nous avons développé le talent ici au Québec, et nous avons la volonté de nous placer sur le marché international. D'un côté, je soutiens la position du Québec de vouloir s'impliquer plus directement dans les aspects culturels du contrôle, mais cela doit être fait tout en respectant la réalité, celle de nous permettre de survivre dans le monde.

CITÉ LIBRE: *Lorsque je regarde le Canal Famille avec mes enfants, je suis frappé par la qualité supérieure du français, par rapport à d'autres émissions pour enfants.*
M. GREENBERG: Cela est dû au fait que nous sommes dans le marché mondial, et nous veillons à ces détails qui font plaisir à nos clients: la qualité de la traduction, la qualité du produit, et de bons scénarios. Il faut utiliser nos talents créatifs, et améliorer la qualité des émissions pour rendre ces dernières acceptables sur la place mondiale. L'émission «Bibi et Geneviève » est exportée en France. Les câblodistributeurs me disent que leurs enfants ont du mal à regarder autre chose, tellement cette émission leur plaît. Voilà un grand compliment pour nos producteurs québécois.

CITÉ LIBRE: *Qu'est-ce qui reste à apprendre à l'industrie au Québec?*
M. GREENBERG: Lorsque je considère l'industrie à travers le Canada, je m'étonne toujours de voir à quel point la plupart des talents se sont développés ici même au Québec. Beaucoup de cinéastes de Hollywood ont fait leurs débuts au Québec, chaque vidéocassette de Disney vendue au Canada est manufacturée au Québec, nos normes de qualité sont parmi les plus exigeantes au monde. L'industrie canadienne a surtout démarré au Québec, et la capacité de nos gens à travailler dans les deux langues est formidable. Le public ne se rend pas très bien compte que nous sommes une industrie à forte main d'oeuvre. Nos coproductions attirent des capitaux étrangers vers le Québec. L'image que nous développons en est une de qualité, de service, et de la capacité à réaliser des coproductions. Et tout cela n'a rien de politique: c'est la belle réalisation de personnes cherchant à perfectionner leur expertise. Parfois, je me dis que nos politiciens devraient prendre exemple sur nos producteurs de cinéma.

Lettre ouverte à des collègues ayant décidé d'intervenir !

dans le domaine de l'intégration-insertion des immigrants à la société québécoise *

JEAN MORISSET

Né à Bellechasse (Saint-Michel), Jean Morisset est titulaire d'un doctorat de l'Université de Liverpool (Angleterre). Après de nombreux voyages, il est actuellement professeur au département de géographie de l'UQAM. Sa vaste interrogation sur le destin des Amériques l'a amené à publier plusieurs livres. D'autres sont en préparation, parmi lesquels L'identité usurpée, *qui paraîtra en deux tomes chez Hurtubise HMH en 1992.*

Chers collègues,

J'ai bien reçu, en décembre dernier, copie du document de réflexion «INSIMEQ» dont l'intitulé-programme se lit comme suit: L'insertion et l'intégration des membres des communautés ethniques à la société québécoise

Je vous remercie de me l'avoir adressé. J'ai vivement apprécié qu'on ait pensé faire appel à mes réflexions et à mon «expertise». Ce dernier terme me semble excessif cependant ; car, au-delà de toute chapelle, de toute affiliation politique et de tout penchant anthropologique, il s'agit d'une question qui nous concerne tous.

Comme beaucoup de compatriotes, j'ai résidé bon nombre d'années à l'extérieur du pays. Ne sommes-nous pas près de quinze millions de ressortissants «québécois» recensés officiellement aux seuls États-Unis, sans compter tous ceux qui se cachent ! J'ai failli, pour ma part, basculer à l'anglais dans les années 1965-1970 et je continue de vivre une bonne partie de mon temps en dehors de ma langue maternelle, langue que je n'ai jamais su trop bien comment saisir, par ailleurs.

Mais tout cela ne fait pas de moi, peu s'en faut, un initié des corridors du «multiculturalisme» et de l'«intégration-Québec». Tout être a droit à la liberté de penser — ou de ne pas penser — et partant, tout être a droit à l'assimilation de son choix. Qu'on s'assimile à la langue anglaise ou à la pensée catholique et française, cela revient entièrement au même, quant à moi. Pour le peuple autochtone et américain dont je suis issu, il s'agit d'une assimilation, dans les deux cas.

En fait, je n'ai jamais pu m'empêcher d'éprouver une méfiance instinctive à l'endroit des spécialistes de la «chose ethnique» et de tous les conseillers en «transes culturelles». Héritiers spirituels des colonies du siècle dernier qui ont pavoisé la planète de leur *do-gooding* et de leurs *credos compassés*, ce ne sont que les nouveaux missionnaires blancs & roses de la conquête des âmes métisses, auxquelles mon pays appartient pourtant d'emblée, qu'il le veuille ou non.

J'ai été amené à réfléchir à toutes ces questions en raison de mes travaux académiques, qui ne faisaient évidemment que cacher un intérêt plus fondamental: qu'est-ce que le Canada et qu'est-ce que le Québec ? Qui est ce peuple auquel j'appartiens et qui a décidé de changer de nom, comme un criminel poursuivi par l'histoire ou un écrivain voulant faire place nette pour recommencer à neuf!

Mais qui sont donc et que sont donc les Québécois? Et que prétendent-ils être vis-à-vis de toutes ces catégories qui ont chevauché les mêmes espaces et qu'on a décrétées

Incidemment, je n'aime pas le vocable «ethnique» et tout ce qui l'entoure. Qui est «ethnique», au fait, et qui ne l'est pas? Il s'agit d'un phonème et d'une idée empruntés directement aux Anglos, lesquels les tenaient de leurs anthropologues ad hoc pour désigner l'«autre», c'est-à-dire le «non-wasp»- y compris, of course, le French Canadian, désignation créée également par le non-autre.

comme étant irréductiblement autres — Indiens, Métis, Anglos, etc.? D'où vient ce Québec aussi irréductiblement distinct et qu'est-ce donc que la Franco-Amérique [Québec-Antilles-Guyane] dans le contexte panaméricain, depuis l'Athabasquie jusqu'à la Patagonie?

Mû par une force irrésistible et viscérale, je me suis alors vu entraîné – le mot n'est pas trop fort – à réfléchir à la formation du Québec à travers le temps et l'espace. Cela, aussi bien dans une perspective inter-identitaire que continentale. Et voilà qu'au cours des ans, je me suis retrouvé chercheur pour le compte de diverses associations autochtones depuis le Yukon jusqu'à Terre-Neuve, en passant par les Prairies, le Manitoba et... le Nord-Québec. Je peux témoigner d'avoir participé à des séances de négociations au cours desquelles la partie fédérale [et québécoise] s'opposait violemment à la géographie autochtone, à sa vision de l'Amérique et du devenir américain.

J'ai alors fait de la question identitaire l'essentiel de mes travaux, tentant ainsi d'interroger les mythes fondateurs venant immédiatement se profiler derrière toute proclamation nationale. Et je compte rester engagé dans cette voie pour des années à venir.

La chose n'a pas été facile, cependant. Pas du tout.

Incidemment, je n'aime pas le vocable «ethnique» et tout ce qui l'entoure. Qui est «ethnique», au fait, et qui ne l'est pas? Il s'agit d'un phonème et d'une idée empruntés directement aux *Anglos*, lesquels les tenaient de leurs anthropologues ad hoc pour désigner l'«autre», c'est-à-dire le «non-wasp» – y compris, *of course*, le *French Canadian*, désignation créée également par le *non-autre*. Et voilà que des «ex-ethniques», ou qui se voudraient tels, se servent gaillardement à leur tour de la catégorie «ethnique» comme un lit de Procuste pour jouer le jeu des inclusions et des exclusions. Tout comme la vieille classification des éléments chimiques avait prescrit des métaux nobles et des alliages vulgaires, ainsi en serait-il des «ethniques»! Je refuse catégoriquement d'entrer dans cette «game» à double tranchant.

> ***Le vocabulaire à l'ordre du jour indique qu'il se trouverait quelque part un groupe-souche d'une pureté au-dessus de tout soupçon, auquel tous devraient secrètement adhérer par osmose patriotique à l'endroit de ce pays-nôtre «in the making».***

Évidemment, il n'est à peu près jamais question, au sud du 45°, de caractériser les «wasps» comme groupe ethnique, et ainsi en est-il des Français ou des Britanniques, au Québec en général et à Montréal en particulier. Même si leurs effectifs sont nettement inférieurs à beaucoup d'autres ressortissants – qu'ils soient d'origine italienne, grecque, arabe ou juive – il est assez révélateur de constater que les Français installés au Canada ne constituent jamais des «ethniques». Ni les Britanniques, d'ailleurs. À travers la société distincte que nous constituerions, il est donc des distinctions qui valent quelque chose et d'autres qui ne valent rien.

Le problème est évidemment ailleurs. Le vocabulaire à l'ordre du jour indique qu'il se trouverait quelque part un *groupe-souche d'une pureté au-dessus de tout soupçon*, auquel tous devraient secrètement adhérer par osmose patriotique à l'endroit de ce pays-nôtre «in the making». Je dois dire que je n'ai pas encore trouvé, quant à moi, les lunettes d'approche sociologiques permettant de discerner l'existence historique et naturelle du *pure-laine/pure-breed made in Canada, patent pending*.

Qu'on me permette de rapporter ici une anecdote. En novembre dernier, à Québec, un haut-fonctionnaire, pris d'enthousiasme devant ce qu'il appelait la réémergence inéluctable du Québec souverain, s'adresse à un collègue d'origine britannique:

— *«Eh, désormais, tu sais, y'aura même d'la place pour un anglophone dans ce nouveau Québec qui s'en vient.»*

— *«Ah oui! C'est qui ça un anglophone, de répondre en français ce dernier.»*

— *«Tu as bien raison», continue le haut-fonctionnaire. «C'est vrai. Ma grand-mère était Irlandaise, pis y'avait aussi des Écossais, pis des Anglais du côté d'mon père, et un vieil Indien, quèque part. Mais, tu vois, ça c'est le genre de choses qu'on veut pas s'faire dire au Québec!»*

C'est le genre de choses qu'on veut pas s'faire dire au Québec!

Très exactement.

Tout le jeu politique actuel est fondé sur une grande fiction historique qu'on a transformé en dogme sociologique. À savoir qu'il existerait un binôme symétrique Canada-anglais / Québec-français et, corollairement, un binôme linguistique Anglophones / Francophones. Comme si, en raison d'une antécédence génétique particulière dont les Grecs, Italiens, Portugais et tous les autres peuples de la terre seraient dépourvus, je ne peux être anglophone quand je parle anglais, puisque je suis québécois!... Dans un tel contexte, il est évident que l'homo anglophonus au Québec n'a rien à voir avec l'anglais per se, il n'est que le ressortissant d'une catégorie politique habilement dissimulée sous des revêtements linguistiques.

Au Québec — comme dans tous les pays du Tiers-Monde — le mensonge des sciences sociales est tel que je me suis vu forcé par la prudence, au milieu des années soixante, à aller faire mes «travaux de terrain» et de thèses à l'étranger. Autrement, je n'aurais jamais obtenu, j'en suis tous les jours de plus en plus convaincu, le moindre diplôme. J'appartenais à ce pays profond et sauvage, à cet espace maritime et international, que toute l'élite des deux dernières décennies s'efforcera d'occulter à coups de sociologie et de littérature subventionnées. Si je n'avais eu la langue anglaise pour m'en sortir et l'espagnol pour me libérer, je crois que je serais mort d'inanition au premier tournant de bibliothèque.

Le Québec — *mon pays, ma terre amande aux montagnes râpées, ma patrie d'haleine dans la touffe des vents* — le Québec a toujours été pour moi un pays frisant l'arête de l'impossible. Un pays d'une extrême dureté et pourtant si tendre, mais à la tendresse écorchée jusqu'à l'os et qui le demeure. Un pays battu par de si nombreuses mains et depuis de si nombreux horizons qu'il ne cesse de se retourner contre lui-même.

J'ai publié des livres et pas mal de textes, sans doute. Mais cela n'empêche que la majorité de mes travaux, manuscrits et articles, aussi bien dans le domaine académique que de la création, se sont butés à un refus systématique de la part des éditeurs et des directeurs de revues, comités, etc. Et j'ai





TAPISSERIE D'ART

CHEFS D'OEUVRE d'après «CARTONS D'ÉPOQUE» du XVe au XVIIIe siècle

«Licorne captive» XVe S. (5' 7" x 4' 1")

DES MANUFACTURES ROYALES D'AUBUSSON

« La tapisserie est un art vieux de plus de 500 ans. Chaque oeuvre est exécutée à la main, signée numérotée et accompagnée de son certificat d'authenticité. La manufacture Royale Aubusson est aujourd'hui gardienne de cette tradition ancestrale. »



TAPISSERIE D'ART

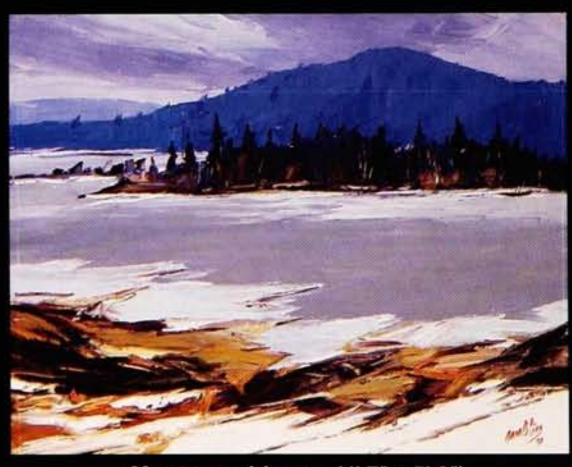
Véritables oeuvres d'art tissées d'après «TOILES DE MAÎTRE»

Alfred Pellan - Canadien



«La pariade» (4' 8" x 8' 3")

INVESTISSEMENT À FORTE PLUS VALUE



«Montagne bleue» (4' 7" x 5' 9")

Chaque tapisserie est limitée à six exemplaires pour le monde entier, signée par l'artiste lui-même (ou ses ayant-droits) avec un certificat d'authenticité

TRADITION DU GESTE, DE L'OUTIL, DE LA MATIÈRE

Tous nos compagnons obéissent aux mêmes impératifs de sélection, de rigueur et de qualité. Nos laines sont teintes à la main dans notre Manufacture d'Aubusson.


Teinture des laines


Tissage de la tapisserie


Préparation des flutes

Avec trois couleurs de base, on obtient des milliers de nuances qui vont permettre aux lissiers de tisser chaque tapisserie en respectant les harmonies et les indications du carton.

Et si l'artiste c'était vous ?


«Concert Champêtre»
XVe S. (4' 9"x 6' 3")


Canevas d'Aubusson au «Petit point»

Faites votre tapisserie à partir d'authentiques cartons d'époque

Correspondance réponse d'affaires

Se poste sans timbre au Canada

L'affranchissement sera payé par :





ROYALE AUBUSSON
C.P. 937 SUCC. B
MONTRÉAL, (QUÉBEC)
H3B 9Z9

connu ce qu'était la censure. Je l'avoue pour la première fois ici, car je dois dire que j'ai eu honte pendant longtemps d'un tel état de fait. On s'attend toujours à un petit quelque chose vis-à-vis de ses idées — certaines d'entre elles, du moins — ou de ses *tournures de phrases*. Mais à ce point, et durant tant d'années, ça... je n'aurais jamais cru! Et fort heureusement, car autrement, j'aurais été si désespéré que je n'aurais jamais réussi à mener à terme ce que j'ai pu réaliser jusqu'à maintenant.

Même s'il m'arrive quelquefois d'en douter, dans mes moments les plus pessimistes, j'arriverai bien à faire paraître, un jour, l'ensemble de mes textes. Toutes ces pages qui ont été charcutées ou carrément refusées pour des questions de censure! Ces dizaines d'articles refusés par *Le Devoir* et les autres journaux, ces textes en prose, ces poésies et ces nouvelles, tous refusés les uns après les autres depuis plus de dix ans, et qui ont récemment commencé à paraître à l'étranger. C'était trop et cela a duré trop longtemps. On arrive à s'en sortir, bien sûr, mais on demeure blessé quelque part.

Le Québec des années 1970 et 1980 se proclamait libre et tolérant et l'a effectivement été, ne serait-ce que dans la générosité de ses propres tiraillements, mais qu'en est-il du Québec des années 1990?

J'ai mis un certain temps à me rendre compte, et bien à mon corps défendant, que dès qu'on touchait à ce qu'il est convenu d'appeler les «codes de la tribu», cette société, ma société, se fermait aussitôt comme une huître sous la neige et devenait l'une des plus dures et des plus «censurantes» qui soient.

Il n'est que de franchir le mur des convenances et de l'imaginaire accrédité par l'élite éditoriale en place, aussi bien dans les journaux que dans les quelques grandes maisons d'édition qui contrôlent à peu près tout, pour se rendre compte jusqu'à quel point le Québec est une société assiégée contre elle-même. Une société où, sous des dehors libertaires et condescendants, tout est contrôlé et filtré. La marge de manœuvre devient quelquefois si étroite qu'on se demande comment on peut encore parler de liberté d'expression. Mais le pire, c'est qu'on ne s'avoue jamais pourquoi tout se passe ainsi, personne ne trouvant le courage ou le pouvoir de s'y objecter. Témoins muets et brisés d'une immense implosion identitaire et d'un régime social corrompu, des dizaines de personnes s'enlèvent la vie tous les jours, au Québec, sans même arriver à dire pourquoi, tant leur possibilité d'expression a été brimée.

J'ai mis un certain temps à me rendre compte, et bien à mon corps défendant, que dès qu'on touchait à ce qu'il est convenu d'appeler les «codes de la tribu», cette société — *ma société* — se fermait aussitôt comme une huître sous la neige et devenait l'une des plus dures et des plus «censurantes» qui soient. J'ai tellement lutté et tellement essayé de cacher ce que je considérais comme un échec: celui de ne pas réussir à se faire publier dans son propre pays. C'est pourquoi j'ai dû, comme beaucoup d'autres qui n'osent peut-être pas l'avouer eux aussi, fuir ce mien-pays et vivre une bonne partie du temps à l'étranger, sous le prétexte de faire des travaux là-bas, alors qu'en réalité c'était aussi pour fuir une situation devenue irrespirable ici. J'ai rencontré tellement d'autres compatriotes dans le même cas et qui n'accepteront d'en glisser mot qu'une fois rendus à l'étranger.

On a beau vouloir se le masquer avec obstination parce qu'on aime son pays au-delà de lui-même et qu'on veut le défendre contre lui-même et malgré lui-même, le Québec constitue une société exilée d'elle-même. Une société dont le territoire de sa propre histoire lui est devenu étranger.

La peur, la peur, la peur! Je ne comprends pas. Je n'arrive pas à m'expliquer, moi non plus. Je demeure à Côte-des-Neiges, Montréal, l'un des hauts lieux de l'Occident triomphant qui accueille toutes les marginalités de fin d'empire; j'habite un quartier où on trouve absolument de tout: revues, fruits, journaux et légumes de l'univers entier. Il semble bien que toute l'information nécessaire pour prendre conscience et évaluer ce qui se passe au Québec et sur cette planète soit à portée de la main. Plus de soixante-quatre langues sont parlées à l'école du quartier où ont étudié mes filles et le corps des enfants, j'en fais l'observation tous les jours, emprunte la rythmique-Québec en moins de temps qu'il n'en faut pour apprendre la langue-Québec. On s'adapte plus rapidement au corps du Québec qu'à sa langue, c'est que le problème est de toute évidence ailleurs. Allons, allons, s'il existe des «difficultés d'insertion et d'intégration», c'est du côté du Québec lui-même qu'il faut d'abord se pencher, de ses élites politiques et universitaires, de ses institutions cléricales et anthropologiques!

Me demander alors de participer aux modalités d'insertion et d'intégration des «ethniques», non, je dis non. Je refuse... Trop d'aspects restent douteux et je ne partage pas la vision du Québec proposée. C'est justement à la présence de tous ces exilés en quête de patrie, à leurs luttes, leurs hésitations et leurs rêves de libération qui se retrouvaient dans les nôtres, c'est à tous ces «étrangers» que je dois, pour ma part, une immense reconnaissance: celle d'avoir reconnu et accepté l'expression de ma propre liberté d'homme. Ma liberté d'homme fier et magané, quelles qu'aient été ses navigations et ses confusions.

Exiger de tous ces compagnons de haute lutte et ces bourlingueurs de hauts vents de s'intégrer aux forces contre lesquelles j'ai eu moi-même à me battre serait un acte suicidaire. Je serais le premier à résister viscéralement à toute tentative visant à me convertir de force à une religion, une culture et pire encore, à un état prescrivant les modes d'emploi devant *réguler* ma propre sensibilité. On n'arrivera jamais à intégrer qui que ce soit et quoi que ce soit par décret ou par *wishful thinking*.

Je relis le texte soumis par le groupe INSIMEQ. Je voudrais y adhérer, je voudrais coller aux propositions qui y sont si *benevolently* émises, je voudrais,... car c'est bien de mon pays et de son avenir dont il s'agit, mais je n'y arrive pas.

Malgré les professions d'ouverture à l'autre répétées à satiété, je ne sens plus du tout cette générosité et cette créativité qui caractérisaient les années 1960-1970 d'un bout à l'autre du continent. Je ne sens même pas un réel intérêt

pour les populations concernées. Samuel de Champlain était déjà allé plus loin, dès le début du 17e siècle: «nos fils marieront vos filles et nous formerons une nouvelle nation métisse», avait-il proclamé!

Il est une nation dont on s'est convaincu un peu partout et du nom et de l'existence — le Québec — mais elle se retrouve aujourd'hui vidée de toute inspiration collective et de tout projet national. Après avoir tant lutté pour se survivre à lui-même, il est tout à fait désolant de constater que ce pays se retrouve soudainement sans grâce et sans séduction, sur les bords d'un abîme invisible. Mais que s'est-il donc passé?

Je sens se dessiner peu à peu les murs d'une prison appelée Québec pendant qu'on travaille à la mise au point du devis architectural le mieux adapté à ce projet d'encerclement identitaire. Et voilà qu'on me demande, au passage, un *ti-combite* pour participer à la collecte de tous les matériaux nécessaires. Eh bien, je m'y refuse avec véhémence, mais tout cela m'afflige. Tout cela me rend profondément triste et fort perplexe.

Perplexe, parce que j'ai plein d'amis — caraïbéens, africains ou autres — qui viennent de rentrer de France, des États-Unis ou d'ailleurs et qui me disent:

— *«Vive Montréal! On est si bien ici, lorsqu'on compare au type de racisme qui règne ailleurs... Dommage que... »*

— *« Dommage que quoi au juste? »*

— *« Dommage que les Québécois ne savent ni ce qu'ils sont ni ce qu'ils veulent et qu'ils t'imposent constamment leur problème d'identité. Ils voudraient t'intégrer à eux, alors qu'eux-mêmes ne veulent pas être ce qu'ils sont. Devenir québécois, c'est vouloir être un autre. Or, comme nous sommes déjà cet autre qu'ils veulent tous devenir, on pourrait faire au moins l'épargne de passer par cet état intermédiaire d'incertitude et de frilosité appelé «Québec».*

Me demander alors de participer aux modalités d'insertion et d'intégration des «ethniques», non, je dis non. Je refuse... Je serais le premier à résister viscéralement à toute tentative visant à me convertir de force à une religion, une culture et pire encore, à un état prescrivant les modes d'emploi devant réguler ma propre sensibilité. On n'arrivera jamais à intégrer qui que ce soit et quoi que ce soit par décret ou par wishful thinking.

Bon à ceci, je réplique doucement. On est bien forcé d'emprunter les problèmes des pays que l'on fréquente. J'aimerais bien leur donner entière raison et aller tout de suite au-delà: mêler un peu de *reggæ* Montréal / Jamaïque aux *sets carrés* de Chicoutimi/la bottine souriante. Et tant qu'à y être: qu'on m'explique une ou deux choses! Pourquoi, par exemple, une *société aussi tolérante que la société québécoise*, comme on se plaît si souvent à le répéter, produit-elle autant de suicides, de crimes familiaux et de dérapages affectifs au moment précis où elle serait en train de vivre l'une des périodes les plus exaltantes de son histoire?

Il y a effectivement quelque chose qui ne tourne pas rond au *Royaume du Québec* et qui remonte sans doute au grand simulacre national qu'on traîne derrière soi depuis la Conquête. Au cours d'une conférence, l'écrivain Jean Éthier-Blais racontait ce qui suit: «On se cache quelque chose, il y a eu un traître – un Huron – qui a révélé aux Anglais le sentier secret qui allait leur permettre de conquérir le Canada». Je me suis informé en fouillant les archives du fleuve et cela est entièrement faux. Il y a effectivement eu un traître qui a indiqué le chemin à prendre, mais il s'agissait d'un *Français de France*, un ami de Voltaire. Voilà pourquoi ce dernier a fait chanter une messe d'action de grâces pour célébrer la Conquête du Canada et des Canadiens. Tout comme Paris, on valait au moins une messe, funèbre cette fois, mais plutôt que d'assumer la déclaration de Voltaire, on en reportait la faute sur le *dernier Huron*! Cela a faussé jusqu'à ce jour toute la suite de l'histoire. Je me demande bien qui est le véritable être déloyal susceptible alors de comparaître devant la formation nationale, le Huron ou celui qui le qualifie de traître? Une chose est certaine, en tout cas. Cette société est tout ce que l'on voudra, mais elle n'est pas française ni dans ses fondements, ni dans son histoire, ni dans ses rapports à l'espace. Nous sommes nés du substratum autochtone sur départ même de la France.

Le document proposé fait état des déclarations suivantes:

2.1 Ce que nous sommes
- 2.1.1 Une société française
- 2.1.2 Une société moderne
- 2.1.3 Une société démocratique
- 2.1.4 Une société ouverte

2.2 Ce que nous voulons
- 2.2.1 Nous voulons demeurer une société française, démocratique, moderne et ouverte2.2.2 Nous voulons accueillir des immigrants
- 2.2.3 Nous voulons faire en sorte que les immigrants deviennent des Québécois à part entière

Société française, moderne, démocratique et ouverte. Voilà le genre d'assertion toute faite, *self content* et propagandiste que je n'arrive plus à accepter. On voudra bien m'excuser d'être aussi direct, mais qu'est-ce que c'est que ces Québécois à part entière? Je ne suis ni un part-entière ni un part-partielle, ni un être à demi-temps dans sa peau. Et je suis avant tout ce que je deviens, plaise au ciel et plaise à tous les loas et les macoumbas que je fréquente.

Toujours sous forme de déclaration, suivent ensuite quatorze règles et procédures de gouvernement, parmi lesquelles on relève celles-ci:

a) les principes qui doivent présider à l'intégration des immigrants sont les mêmes que ceux qui président à l'existence même de la société québécoise: le respect de la liberté individuelle, la recherche de la cohésion sociale et le maintien de l'équilibre entre les deux;

b) le meilleur avenir pour les Québécois, aussi bien sur le plan individuel que sur le plan institutionnel, est lié au fait que le français est et demeure la seule langue officielle du Québec;

c) la langue française et les éléments de culture qu'elle véhicule constituent un signe et un instrument de cohésion sociopolitique;

d) le Québec doit accentuer la recherche d'immigrants d'origine ou d'influence francophone ;

e) le Québec doit prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer l'accueil linguistique et culturel et permettre aux immigrants d'apprendre le français dans un contexte francophone...;

f) le bi- ou le multi-linguisme, le bi- ou le multi-culturalisme [...] ne peuvent servir de base à une politique nationale (sauf au niveau confédératif, ce qui n'est pas le cas du Québec), parce que, par définition, ils mettent en péril l'unification culturelle et la cohésion sociopolitique nécessaires à la paix et au développement harmonieux du Québec;

g) afin d'éviter la ghettoïsation, le Québec doit encourager [...] la localisation des immigrants sur l'ensemble du territoire [...];

h) le Québec doit encourager concrètement [...] l'animation interculturelle [...], en particulier entre les différentes ethnies et les francophones.

Si j'ai tenu à mettre ces éléments en parallèle, c'est pour tenter d'en dégager les leitmotiv sous-jacents. Langue vs culture, autochtones vs immigrants, bref: québec-pure-laine vs québec-impur-&-ethnique, tout revient sans cesse à ce diptyque.

Je n'arrive pas à participer à l'analyse et à la vision du Québec qui transparaît à travers ces déclarations, je n'adhère pas non plus au vocabulaire qui les supporte. La formulation de commandements obligatoires et de procédures imposées sur le plan culturel m'apparaît coercitive, et potentiellement totalitaire.

On ne force pas la séduction par des prescriptions juridiques et des obligations sociologiques. Si jamais le Québec s'engage sur cette voie, c'en est fini, à mon avis: nous entrons dans une guerre qui sera longue, sourde et violente, et dont la question mohawk ne constitue que le prolégomène. Je doute que nous nous en sortions renforcés et intègres devant l'histoire et le politique.

Et pourtant!... Si nombreux sont ceux qui ont trouvé au Québec une deuxième patrie! Peut-être le Québec ne l'a-t-il jamais vraiment su. C'était là son privilège flottant et son charme inavoué: séduire sans le savoir. Il serait d'autant plus désolant qu'il se transforme en repoussoir pour s'être s'avisé de légiférer tous les modes de sa propre identité.

S'il est, en effet, une réalité devant laquelle on préfère se fermer les yeux, c'est que le Québec n'a jamais voulu s'intégrer à lui-même. Je répète. Le Québec n'a jamais voulu s'intégrer à lui-même, son élite ne cherchant qu'à devenir bilingue — bilingue signifiant anglais langue seconde à l'exclusion de toute autre langue — tout en voulant imposer un français qui n'était pas le sien, prétendant du même coup être exclusivement issu d'une lignée ancestrale franco-européenne ne comprenant évidemment aucun sauvage du Nouveau Monde dans ses rangs.

Tout allophone, pour employer cette aimable expression musicale *made* ici-même, soupçonnait d'instinct sans trop l'avouer, de peur de se voir ostracisé illico, que le Québec devait bien se mentir un peu à lui-même. C'est que l'enjeu était manifestement ailleurs: le Québec voulait intégrer l'autre à l'image mythique qu'il aurait bien voulu avoir pour neutraliser la honte de son propre accent.

Et pourtant! ...Si nombreux sont ceux qui ont tenté de s'apprivoiser au Québec pendant que ce dernier ne cessait de résister à ses propres charmes, cultivant vis-à-vis des autres la même peur ontologique qu'il entretient vis-à-vis de lui-même. «Oh que j'aime la verdeur et la truculence du parler-Québec», s'écriait pourtant un écrivain haïtien, sans qu'on sache trop bien quoi répondre. Ce divorce énorme entre la parole des clercs et la langue parlée apparaisssait encore plus prononcé que la distance créole-français en Haïti.

Et c'est aussi cela le drame: comment forcer des gens venus des quatre coins de la planète à s'intégrer à une société qui ne sait pas comment elle se veut elle-même?

«Un Québécois à part entière ne peut être que Québécois», déclare-t-on de façon aussi limpide que sybilline dans le manifeste proposé. «Le Québec doit accentuer la recherche d'immigrants d'origine ou d'influence francophone», recommande-t-on plus loin.

Oyez! Oyez! Sénégalais, Zaïrois, Réunionnais, Guyanais, Seychellois, etc., Oyez! Oyez! ...À moins que ce ne soit, en exclusivité prioritaire, le Frabehlu [franco-belgo-helvético-luxembourgeois] et ses cousins au premier degré qu'on ait à l'esprit! Il y a là un aveu manifeste d'impuissance vis-à-vis de tous les Latinos, les Asiatiques et autres ressortissants québécois – sans oublier, un siècle plus tôt, tous les Écossais, Irlandais, Orcadiens, et autres Zarzais, qui ont décidé de demeurer québécois, qu'ils aient choisi consciemment ou pas de vivre en ce pays. Je me demande quelquefois si un Louis Riel ou un Jack Kérouac, ou si même un Canadien du 18e siècle arriverait, une fois franchies les frontières du *desiratum quebecensis* à se voir conférer, après examen, le *statut de Québécois reçu à part entière!*

Personne, aucun immigrant, n'est dupe de toutes ces contradictions. Il règne ici depuis toujours une fiction nationale que la recherche académique s'est souvent donné pour mandat d'accréditer, à savoir que le Québec constitue une *société blanche et catholique, parlant français et tricotant pure-laine*. Plus personne n'est dupe de la précarité d'une telle proposition, sauf une petite élite rêvant d'avoir un jour, à l'égal du Sénégal et de Senghor, un de ses membres à l'Académie française.

De nombreux immigrants européens, britanniques ou français, plusieurs réfugiés *latinos* estiment, quant à eux, que le Québec s'avère, après réflexion, une société créole, bâtarde

On ne force pas la séduction par des prescriptions juridiques et des obligations sociologiques. Si jamais le Québec s'engage sur cette voie, c'en est fini, à mon avis: nous entrons dans une guerre qui sera longue, sourde et violente, et dont la question mohawk ne constitue que le prolégomène

et métissée, et partant, que c'est essentiellement à ce titre qu'il a droit à sa souveraineté. Une société qui aura participé beaucoup moins à la *culture française de France* que les élites latino-américaines, antillaises, africaines et même anglo-américaines!

Au-delà de toute politique d'intégration vis-à-vis d'un ennemi potentiel susceptible de refuser ses normes, le Québec traverse présentement l'une des crises identitaires les plus graves de son histoire.

C'est loin d'être une crise exclusivement autochtone/Québec que le conflit d'Oka et de Caughnawaga est venu mettre en lumière tout au long de l'été et de l'automne 1990.

Et pourtant!... Si nombreux sont ceux qui ont trouvé au Québec une deuxième patrie! Peut-être le Québec ne l'a-t-il jamais vraiment su. C'était là son privilège flottant et son charme inavoué: séduire sans le savoir. Il serait d'autant plus désolant qu'il se transforme en repoussoir pour s'être s'avisé de légiférer tous les modes de sa propre identité.

Il s'agit, et de loin, on le verra au cours des prochaines années, d'une crise d'identité de la société québécoise in toto. Cependant, la crise Mohawk aura pour le moins révélé que, sur cette péninsule flottant au nord-est du continent, il y avait des *non-blancs* belligérants et, par opposition, des *blancs-pure-laine*, qui prendraient les moyens de le prouver en applaudissant les forces militaires qui les avaient jetés en prison vingt ans plus tôt.

En lutte contre lui-même depuis la Conquête, le Québec poursuit une guerre civile identitaire non déclarée qui vient perturber tout le reste.

Voilà pourquoi on se retrouve aujourd'hui avec le défi le plus important de notre histoire. Comment le Québec va-t-il concevoir son nouveau rôle de société et d'état en situation de domination? J'avoue que je n'éprouve aucun enthousiasme vis-à-vis du Québec qui se profile à l'horizon et auquel la crise autochtone de l'été 1990 aura servi d'exutoire.

Je suis loin d'être convaincu que le Québec veuille s'intégrer à lui-même, à sa propre histoire et à sa propre géographie. Je mets au défi les membres du Conseil des ministres de m'indiquer la superficie de ce pays, de me donner le nom de sa plus haute montagne, de sa plus basse dépression ou à défaut, le nom des chefs indiens qui ont assuré sa survivance durant les années cruciales de sa formation aux 18e et 19e siècles.

Questions futiles, dira-t-on. Ce n'est pas en invoquant le nom d'une crête ou le prénom d'un chaînon rocheux qu'on mesure le degré de patriotisme d'un peuple et qu'on peut même juger de sa curiosité vis-à-vis du territoire qu'il prétend être sien, j'en conviens. Préférant bichonner son hypocondrie linguistique et cultiver ses fixations, le Québec a décidé d'établir des normes de la langue française — avouant par là que cette langue n'était pas tout à fait la sienne, autrement il ne la *normerait* pas à grands coups d'édits.

Le Québec est malade de son accent comme s'il s'agissait de la couleur de la peau et il se voit bien forçé d'imposer sa souffrance inavouée à l'*autre* .

J'ai souvent l'impression que c'est précisément cet autre — cet étranger — qui maintiendra le Québec à flots parce qu'il aura refusé de se laisser intégrer et insérer aux normes prescrites, par fidélité à un Québec qui se refusait lui-même.

Car on aura beau parler d'intégration et d'insertion, rien n'y fera tant que le Québec continuera de projeter l'image d'un peuple qui ne s'aime pas et qui n'aime pas sa langue. Un peuple poursuivant depuis toujours une lutte avec lui-même.

Comme tous les pays du Tiers-Monde, et à l'intérieur même du caractère *franco* et *distinguo* qu'il prétend être le sien, le Québec est douloureusement partagé, et depuis fort longtemps, entre deux univers, deux mondes qui ne se regardent pas et ne se reconnaissent pas.

On aura beau vouloir tout ramener à une question de langue, tout cela n'est que la pointe du inselberg. La société québécoise apparaît divisée entre deux versants pratiquement irréductibles: un versant blanc et occidental, un peu *vieille-France-Outremont-Grande-allée et bon parler français* venant s'opposer à un versant *autochtone et américain, joual et créole* que l'état, les institutions et l'élite intellectuelle n'ont cessé de vouloir récuser à travers l'histoire et la géographie du pays.

J'aimerais bien me situer sur la ligne de crête de ce double tiraillement pour avoir quelques moments de répit, mais cela est peine perdue. Dès qu'on me demande de faire un choix, c'est du côté autochtone et créole que je saute à pieds joints. Voilà pourquoi je m'oppose à tout le courant nationaliste actuel qui tient absolument à faire de nous des *french-speaking wasps* anti-mohawks, pro-Bush, et finalement anti-québécois.

Si de telles idéologies-Bloc québécois, *Le Devoir* et le *fais-ce-que-dois*, etc.– devaient un jour triompher, je me demande sérieusement si je ne quitterai pas le pays.

Entre l'indépendance politique d'un peuple qu'on aura esquinté de lui-même pour parvenir à ses fins et la souveraineté de l'être, je choisis la souveraineté.

Je vous prie donc de bien vouloir agréer, Messieurs, l'expression de mes meilleurs sentiments.

NOTE

* Le Groupe INSIMEQ, aux membres duquel cette lettre s'adresse, mène actuellement une réflexion sur l'INSertion des IMMIgrants au Québec. Cette réflexion comprend trois étapes: préparation d'un document de travail, examen critique du document par un groupe de spécialistes de différentes disciplines, convocation, en juin 1992, d'une «chambre délibérante» constituée de représentants des différentes communautés. (N.d.l.r.)

Répétez-moi ça ?

«3 Québécois sur 4 disent non à Ottawa

Mais s'estimant mal informés, le tiers des répondants refusent de se prononcer.»

LA PRESSE, samedi 28 septembre 1991
(cinq colonnes à la une: ...)

Corrida ou chorale?

Les enjeux du Libre échange

CANADA
ÉTATS-UNIS
MEXIQUE

KIMON VALASKAKIS

«Le Libre échange avec le Mexique va permettre au Canada d'élargir ses marchés d'exportation. Après tout le Mexique compte pas moins de 90 millions de consommateurs. C'est exactement ce qu'il nous faut. L'accès à un nouveau marché énorme qui permettra à nos compagnies de devenir de plus en plus concurrentielles.»

«Le Libre échange avec le Mexique, dans les conditions actuelles va avoir un seul résultat: accélérer la désindustrialisation massive du Canada. L'écart des salaires étant ce qu'il est, ce ne sont pas nos compagnies qui vont exporter plus — c'est le Canada qui va exporter ses compagnies qui vont déménager leurs usines vers les maquiladoras mexicaines. Le Canada restera un très beau pays. «Nice and quiet, clean and green»: de beaux lacs, de belles forêts, un air pur — mais sans industries et avec peu d'emplois.»

Voici deux prises de position diamétralement opposées. La première évoque les vertus traditionnelles associées à l'élargissement des marchés et l'autre l'épouvantail d'un effondrement économique canadien – effondrement qui ne serait pas nécessairement causé par l'entrée du Mexique dans la zone de libre échange nord-américaine mais qui serait fortement accéléré par celui-ci. Dans le premier scénario on imagine une «chorale» nord-américaine ou tout s'harmonise dans le meilleur des mondes. Dans l'autre c'est la «corrida» cruelle avec le taureau sacrifié ou le toréador empalé.

Qui a raison? Pour clarifier cette problématique, nous proposons au lecteur une analyse des forces et faiblesses du Canada dans le contexte nord-américain et l'effet probable de l'entrée du Mexique. Ce diagnostic nous permettra ensuite d'identifier les options qui se présentent à nous.

LE DIAGNOSTIC: UNE ÉCONOMIE CANADIENNE VULNÉRABLE ET DÉPENDANTE DES POLITIQUES DE L'ÉTAT

Les forces en présence

En 1991, l'Amérique du Nord, est déjà non seulement un «ménage à trois» mais un ménage à quatre. Chacun des quatre acteurs a ses priorités, ses objectifs et ses perceptions propres. Le ménage à quatre met en présence 250 millions d'Américains, 90 millions de Mexicains, 20 millions de Canadiens «R.O.C.» (Rest of Canada) et 7 millions de Québécois.

Au niveau de la puissance économique, le R.O.C compte pour cinq fois le PIB du Québec et la seule Californie dépasse le PIB combiné du Canada anglais et du Québec. Les États-Unis dans leur ensemble produisent dix fois plus que le Canada tout entier. Le Mexique est pour le moment le parent pauvre mais son bassin de population en fait un concurrent potentiel des plus redoutables.

Au chapitre des échanges commerciaux, notons qu'il existe une *union économique très incomplète* entre les provinces canadiennes (où les barrières non tarifaires persistent), alors que *l'échange est de plus en plus libre* entre le Canada et les États-Unis. Le commerce interprovincial canadien entre le Québec et l'Ontario reste important mais pour le reste du pays c'est la direction nord-sud des échanges qui tend à prédominer. Quatre-vingt pour- cent des échanges extérieurs du Canada se font avec les États-Unis. Par contre seulement 1% du volume des échanges du Canada se fait avec le Mexique. À toute fin pratique les relations économiques entre le Canada et le Mexique sont aujourd'hui inexistantes, alors que notre économie est de plus en plus intimement liée à celle des États-Unis.

La vulnérabilité structurelle de l'Économie canadienne

Le Canada (R.O.C) et le Québec occupent aujourd'hui plusieurs créneaux économiques importants – certains basés sur les ressources naturelles, (pâtes et papiers, hydro-electricité, blé, pétrole) et d'autres sur la haute technicité (aérospatiale, télécommunications, transports, bureautique, etc.). *Cependant presque tous ces créneaux sont extrêmement vulnérables et pourraient disparaître du jour au lendemain.* La raison principale de cette vulnérabilité provient du fait que les facteurs de production qui créent la compétitivité de ces créneaux sont très mobiles. Il s'agit de grandes entreprises, de cadres, d'entrepreneurs, de technologie ou de matière grise. Tous ces agents de production pourraient déménager littéralement du jour au lendemain.

On observera la règle suivante: *Plus le niveau de technicité dans une industrie est élevé, plus cette industrie est internationalement mobile.* À titre d'exemple, il y a trois ans une compagnie aérospatiale de la région de Montréal a déménagé en Ontario à la suite d'un conflit industriel l'opposant à des syndicats locaux. Cette compagnie qui fabriquait des trains d'atterrissage a complété son déménagement en une fin de semaine et était pleinement opérationnelle dans sa nouvelle demeure en Ontario en moins de trois mois.

Notons également un second facteur qui augmente la mobilité des grandes entreprises: leur caractère de plus en plus «apatride». En effet l'entreprise «multinationale» des années soixante-dix était une compagnie appartenant à une seule nation mais opérant dans plusieurs pays. Aujourd'hui nous avons de plus en plus d'entreprises «mondiales». Il s'agit d'entreprises cosmopolites qui n'ont plus d'attaches particulières avec un seul pays et qui opèrent dans plusieurs. La propriété de ces entreprises est souvent anonyme et apatride ainsi que leur haute direction. Évidemment il y un siège social quelque part mais la localisation de celui-ci est souvent dictée par des considérations purement fiscales ou administratives. En ce qui concerne la production, l'entreprise apatride rêve constamment d'un site «offshore» parce que ses coûts de production y seront minimisés ou parce qu'elle pourra être présente dans les marchés de consommation

Si la structure des coûts relatifs ou l'accès à des marchés garantis sont plus favorables ailleurs, les entreprises même canadiennes ou québécoises déménageront leurs usines exactement comme les compagnies américaines, européennes ou japonaise implantées au Canada.

finale. Ainsi Northern Telecomm, compagnie d'origine canadienne opère de plus en plus aux États-Unis et se mondialise. IBM Europe pourrait continuer à fonctionner même si IBM États-Unis faisait faillite. Chrysler a un contenu de plus en plus «japonais» dans ses produits alors que Honda a un contenu de plus en plus américain. Le résultat final: l'entreprise apatride ne se reconnaît de responsabilités qu'envers ses actionnaires et n'a plus aucun lien de fidélité automatique à une nation ou région. Une telle entité n'est ni «morale» ni «immorale». Elle est «amorale». Qui plus est, l'intérêt objectif de cette compagnie n'est plus identique à celui de la région géographique dans laquelle elle opère actuellement, car elle pourrait toujours déménager. Il ne faut

Si par exemple on éliminait complètement, aujourd'hui la frontière entre les États-Unis et le Canada en permettant le libre mouvement des personnes comme dans la Communauté Européenne quel en serait le résultat? Très probablement un mouvement migratoire nord-sud... Si cette migration a été évitée jusqu'à maintenant c'est d'abord par ce qu'elle n'est pas permise juridiquement.

plus s'attendre à un serment de fidélité éternelle de la part des entreprises envers un pays.

Appliquant cette analyse au contexte canadien une conclusion s'impose. Si la structure des coûts relatifs ou l'accès à des marchés garantis sont plus favorables ailleurs, les entreprises même canadiennes ou québécoises déménageront leurs usines exactement comme les compagnies américaines, européennes ou japonaise implantées au Canada. Le coeur se porte peut-être à gauche mais le portefeuille lui, se porte à droite. Dans l'absence d'incitatifs économiques les entreprises déménageront. On ne peut pas les retenir par pure patriotisme.

«PICAs» contre «CHIPs»: le rôle clé de l'État

Une entreprise mobile choisit de s'établir dans une région particulière pour bénéficier des opportunités que peut lui offrir celle-ci. Ces «opportunités» sont de trois types: il s'agit d'abord d'avantages «naturels» (existence de ressources naturelles, climat, topographie, etc.), d'avantages «historiques» (infrastructure en place, population nombreuse, effets d'agglomération, économies d'échelle) et d'avantages «induits» (créés par des politiques précises). Le Canada n'ayant pas de grands avantages naturels pour favoriser une forte industrialisation (climat sévère, immensité du territoire, population peu nombreuse ne permettant pas les économies d'échelle etc.) il aura fallu recourir historiquement à des avantages induits pour attirer et garder l'industrie. C'était bien le calcul du premier ministre John A. Macdonald dans les années 1870 qui a créé la «politique nationale,» bien avant les firmes apatrides. On remarquera que la plupart de ses successeurs ont aussi insisté sur une participation active de l'État dans l'économie afin de contrecarrer la tendance hélas trop naturelle du commerce nord-sud favorisant les États-Unis et non le développement du Canada.

Dans notre ouvrage «Le *Canada des années 90,*

Effondrement ou Renaissance?», nous avons appellé les politiques de l'État visant la promotion d'avantages concurrentiels des «PICAs» (policy-induced competitive advantages). Ces PICAs peuvent comprendre des politiques de taux d'intérêt, des structures fiscales acceuillantes, des subventions pour la formation de la main d'oeuvre des dégrèvements d'impôts pour la recherche et développement, etc. Une politique intelligente de PICAs (à la japonaise, à la française ou à l'allemande) peut avoir d'excellentes repercussions sur le positionnement concurrentiel du pays en question. Mais à l'inverse, de mauvaises politiques gouvernementales créent, sans le vouloir, des handicaps concurrentiels. Nous appellons ces derniers qui sont le contraire des PICAs des «CHIPs» (Competitive Handicap Induced by Policies). Le lecteur excusera le jargon mais comme le rôle de l'État est une variable clé dans la problématique du libre échange il nous faut identifier facilement le groupe des politiques qui finissent par conférer des avantages concurrentiels à la nation et celles qui au contraire lui compliquent la vie.

Les faiblesses majeures de l'économie canadienne

Il s'avère que le Canada est particulièrement sensible aux effets des PICAs positifs ou négatifs. Une mauvaise politique de l'État et le handicap concurrentiel est amplifié. *On pourrait même prétendre que, sans PICAs il n'y aurait peut-être pas eu d'implantation industrielle au Canada.* Si par exemple on éliminait complètement, aujourd'hui la frontière entre les États-Unis et le Canada en permettant le libre mouvement des personnes comme dans la Communauté Européenne quel en serait le résultat? Très probablement un mouvement migratoire nord-sud. Le Canada passerait peut-être de 27 à 20 millions d'habitants. L'industrie irait se concentrer beaucoup plus au sud. Si cette migration a été évitée jusqu'à maintenant c'est d'abord par ce qu'elle n'est pas permise juridiquement, les Américains n'ayant pas encore accepté le principe de la libre circulation des personnes, et ensuite parce que des politiques pro-actives de l'État ont contrecarré le mouvement naturel nord-sud.

1. Les «PICAs» ou avantages économiques induits par les politiques disparaissent lentement mais sûrement.
2. Les «CHIPs» ou handicaps majeures sont induits par les politiques gouvernementales

On remarquera que plusieurs études ont démontré que sans le tarif protectionniste de la fin du XIX[e] siècle le Canada aurait perdu une partie importante de sa population qui aurait émigré au sud. Même avec le tarif, plus d'un million de Québécois se sont établis au Maine et au Vermont. S'ils y étaient restés, la population du Québec aujourd'hui aurait peut-être dépassé les dix millions.

Au chapitre des politiques de l'État, le Canada est victime à présent d'une série de faiblesses qui annulent ses forces considérables. La situation peut se caractériser comme suit:

1. Les PICAs au niveau canadien disparaissent pour la bonne raison que le gouvernement fédéral est à toute fin pratique en faillite. Incapable de régler son déficit structurel ou de satisfaire ses fonctionnaires, il doit abandonner un par un la plupart des leviers de politiques économiques. Les gouvernements des provinces sont eux aussi acculés au mur avec leurs déficits et les PICAs provinciaux diminuent.
2. Pendant que les PICAs disparaissent les CHIPs ou politiques gouvernementales néfastes augmentent. Sans imputer de la mauvaise volonté à qui que ce soit, l'engrenage du système institutionnel canadien crée une résultante dangereuse: *la multiplication de politiques qui favorisent, sans le vouloir la désindustrialisation du pays en entraînant le départ des entreprises et de l'élite entrepreneuriale.* Curieusement, ces politiqiues commencent par être des PICAs pour ensuite dégénerer en CHIPs. La transformation de PICAs en CHIPs est le talon d'Achille de l'intervention de l'État dans l'Économie canadienne.

Quelles sont ces «CHIPs.» ou handicaps concurrentiels engendrés directement ou indirectement par les politiques de l'État ? Nous en nommerons quatre à titre d'exemple:

1. *Des politiques monétaires qui mènent à la surévaluation du dollar et à la non-compétitivité de l'économie canadienne.* Au début des années 1980, les entreprises canadiennes ont appris à être compétitives à un taux de change de 70¢ au dollar américain. À 88¢, elles le sont beaucoup moins, et si jamais le dollar canadien atteignait la parité avec l'américain ce serait l'hécatombe industrielle. Les entreprises mobiles déménageraient en masse. D'où vient la «force» du dollar canadien? De grands succès industriels? Non. Il vient de l'influx de capitaux attirés dans notre pays par les emprunts excessifs du gouvernement fédéral et des provinces, qui tendent à augmenter les taux d'intérêts.

Plusieurs études ont démontré que sans le tarif protectionniste de la fin du XIX[e] siècle le Canada aurait perdu une partie importante de sa population qui aurait émigré au sud. Même avec le tarif, plus d'un million de Québécois se sont établis au Maine et au Vermont.

2. *Des politiques fiscales qui contribuent elles aussi à la non-compétitivité.* Le second CHIP est d'ordre fiscal. À cause de l'existence d'un secteur public très complexe, lui-même issu d'une situation constitutionnelle ambiguë, les déficits s'accumulent. Pour les réduire, on entasse un niveau d'imposition sur un autre. L'imposition directe, beaucoup plus lourde au Canada qu'aux États-Unis et à fortiori qu'au Mexique incite notre élite à émigrer vers des climats fiscaux plus hospitaliers. Ainsi, entrepreneurs, cadres, innovateurs et... joueurs de hockey sont de plus en plus tentés de prendre non pas la 401 en direction de Toronto mais la 87 ou la 89 en direction des États-Unis. Dans quelques années, la nouvelle mode sera peut-être de prendre l'avion pour le Mexique.
S'ajoute à l'imposition directe, une taxation indirecte punitive. Les TVQ s'ajoutent aux TPS pour gonfler les coûts des biens et services dans une orgie fiscale néfaste. Inflationnistes ces taxes, rendues nécessaires par le gaspillage canadien et l'impératif de réduire les dettes passées, rendent la localisation industrielle encore moins

attrayante.

S'ajoute à l'imposition directe, une orgie de taxation indirecte (TPS + TVQ + ...), qui fait le cauchemar des entreprises et des consommateurs. Si les Gretzky et les Lindros pensent à travailler ailleurs, monsieur Tout-le-Monde ritualise son shopping mensuel à Plattsburg et Burlington ou se fait livrer des marchandises directement des États-Unis par Federal Express.

3. *Chevauchements et doubles emplois des juridictions.* L'absence de division claire entre les juridictions fédérales et provinciales compliquent la vie des entreprises et a un effet démotivant. On se rappellera qu'une des grandes attractions d'Europe'92 pour l'entreprise multinationale est la simplification de la règlementation européenne et la création de normes communes ou harmonisées. La tendance au Canada qui va dans la direction des forces centrifuges et de la multiplication des juridictions devient donc un handicap concurrentiel. Lorsqu'une compagnie pharmaceutique devra faire face à peut-être dix juridictions différentes au Canada, elle y pensera à deux fois avant de s'établir ici. La multiplication des législations sociales différentes et non harmonisées aura probablement le même effet démotivant.
4. *Une non-compétitivité due à l'incertitude politique.* Bien que le débat constitutionnel canadien n'ait pas encore eu d'importants effets directs sur les perceptions du Canada à l'étranger, ceci est en train de changer. On assiste à une marginalisation progressive du pays que les investisseurs boudent tant que la question nationale ne sera pas résolue. Dans l'industrie aérospatiale par exemple, un pdg canadien a récemment confié à l'auteur: «Les fusions et acquisitions ont lieu partout. Mais le Canada n'est pas invité. Tant que la confusion régnera quant à l'avenir du pays, le capital étranger préfère jouer à «wait and see.»

Les conséquences de l'entrée du Mexique

Devant les faiblesses que le Canada s'est imposé à lui même l'entrée du Mexique complique énormément les cartes. Le commerce actuel entre le Canada et le Mexique compte, comme nous l'avons vu, pour moins d'un dixième du commerce entre le Canada et les États-Unis. Si le Canada est impliqué dans les négociations entre les États-Unis et le Mexique c'est par un sentiment de légitime défense, d'ailleurs parfaitement fondé. L'exclusion du Canada créerait une situation intolérable où les États-Unis, agissant comme pivot central et signataire de deux accords de libre échange distincts, récolteraient toutes les billes. L'entrée du Mexique inciterait les firmes étrangères à se localiser aux États-Unis pour bénéficier des deux accords de libre échange. Le Canada doit donc être partie prenante mais sa position de négociation est malheureusement encore plus affaiblie par l'impasse constitutionnelle.

Si le Canada est impliqué dans les négociations entre les États-Unis et le Mexique c'est par un sentiment de légitime défense, d'ailleurs parfaitement fondé. L'exclusion du Canada créerait une situation intolérable où les États-Unis, agissant comme pivot central et signataire de deux accords de libre échange distincts, récolteraient toutes les billes.

Dans le contexte d'une participation à part entière du Mexique dans un libre échange nord-américain, les grands secteurs industriels canadiens deviendront encore plus vulnérables au «meltdown» que nous avons évoqué dans notre livre, *«Le Canada des années 90: Effondrement ou Renaissance?»* Avec l'entrée du Mexique on se retrouve avec des écarts de salaire effrayants. En 1990, le taux horaire dans l'industrie automobile au Québec et en Ontario était de 18$ U.S. Il se comparait à 16$ au nord-est des États-Unis et à 14$ au sud-est. Dans les maquiladoras mexicaines, il est de 3$.

Aujourd'hui, la réflexion intégrationniste en Amérique du Nord est 40 ans en retard sur l'Europe. On pense encore à créer une simple zone de libre échange sans effort d'harmonisation de politiques.

On rétorquera que les Mexicains n'ont pas la productivité des Canadiens et que la qualité de leurs produits finis laisse à désirer. Même si l'on admet cette hypothèse on pourra y répondre par deux arguments. D'abord l'écart des salaires est déja plus grand que les écarts de productivité ce qui milite en faveur d'un redéploiement industriel d'entreprises canadiennes et américaines au Mexique. Deuxièmement, on oublie le phénomène de l'apprentissage. Au début des années soixante-dix, «Made in Japan» signifiait qualité inférieure. Au début des années quatre-vingt, «Made in Taïwan» avait aussi un sens quasi péjoratif. Aujourd'hui en 1991, «Made in Japan» est synonyme de qualité totale et «Made in Taiwan» se rapproche de la qualité moyenne, sinon supérieure. Les Asiatiques ont su imiter et apprendre. Demain, avec une informatisation encore plus poussée de la production industrielle on peut croire que les Mexicains apprendront aussi à améliorer la qualité de leurs produits et leur productivité. À noter: Mercedes-Benz a maintenant des usines de montage de sa luxueuse Série 300 au Mexique. Ces voitures de grande classe ne sont pas aujourd'hui destinées à l'exportation mais qui peut être garant de demain? Si les Mexicains apprennent à construire des Mercedes ne pourront-ils pas apprendre à assembler des Chevrolets? L'émigration de l'industrie automobile canadienne, (spécialisée en composantes et pièces de rechange) est tout à fait possible. On pourra dire la même chose de plusieurs autres grappes industrielles, y compris la haute technologie qui, comme nous l'avons vu est fortement mobile. Dans le cas de cette dernière il est tout à fait concevable qu'une nouvelle

version de Silicon Valley soit créée au Mexique attirant les concepteurs de logiciels américains et canadiens.

Du côté de la consommation, quand le consommateur canadien qui préfère déjà Plattsburg à la Rue Ste-Catherine, pourra élargir son choix aux produits mexicains, (importés dans le pays par nos entreprises locales de leurs usines dans les maquiladoras) on devra légitimement se poser la question: *pourra-t-on maintenir une structure industrielle au Canada?* Pour ceux qui ne s'inquiètent pas de ce danger en prétendant que l'on pourra toujours devenir une «économie de services», il faudra les ramener à l'ordre. Une économie de services suppose une population nombreuse. Pour avoir une population nombreuse il faut avoir une base industrielle.

L'analyse que nous avons proposée dans cet article nous porte donc à énoncer quatre scénarios d'évolution de l'Amérique du Nord, après l'entrée du Mexique.

Scénario 1: *La corrida généralisée*

Dans ce scénario, il y a une diminution massive du rôle du gouvernement central au Canada. Le pouvoir est transféré d'une part au Marché (par la privatisation des anciens leviers de commande de l'État tels que les compagnies de la Couronne, etc.). D'autre part, il est transféré aux provinces dans le cadre d'un fédéralisme décentralisé. Le résultat sera probablement le suivant:

- disparition au niveau canadien, de PICAs et probablement multiplication des CHIPs ou handicaps concurrentiels;
- une guerre de PICAs entre provinces dont l'objectif serait d'attirer les entreprises, le capital et les cadres qui sont, comme nous l'avons vu, de plus en plus mobiles.

C'est pour ainsi dire la «corrida généralisée». Cependant, n'oublions pas que dans cette corrida tous les joueurs n'ont pas la même puissance. Les États-Unis et le Mexique continueront à utiliser leurs «PICAs» particuliers. Le PICA par excellence des États-Unis a été les dépenses gouvernementales à des fins militaires. Celui du Mexique est l'absence de législation sociale ou environnementale pour éviter d'augmenter le coût de la main-d'oeuvre. Dans ce scénario, qui nous apparaît d'ailleurs tendanciel, il faut craindre la *désindustrialisation du Canada*. La combinaison d'absence de PICAs canadiens, de politiques démotivantes et d'écarts de salaires militera en faveur de la grande migration de l'industrie vers le sud.

Un jour on préconisera peut-être la NAC ou North American Community. Conçu en suivant le modèle européen, on cherchera dans la NAC à harmoniser les politiques sociales, les politiques de protection de l'environnement, etc. pour créer une véritable communauté de valeurs partagées. Ce sera la chorale et non la corrida.

Scénario 2: *Le ménage à quatre*

Alors que la corrida généralisée implique une mêlée générale de 11 gouvernements canadiens, affrontant les gouvernements américain et mexicain pour attirer les firmes multinationales, le second scénario suppose un «ménage à quatre». Le Québec est indépendant ou presque et le R.O.C (Rest of Canada) adopte un fédéralisme centralisé avec des PICAs agressifs. Ces deux entités se font concurrence et affrontent les Américains et les Mexicains.

Le ménage à quatre aura, à notre avis, des résultats semblables à ceux du premier scénario. Ni le Québec, ni le R.O.C. n'ont vraiment la force de frappe pour se mesurer aux géants américans et mexicains. Il est peu probable que ce scénario qui ressemble à la «souveraineté-association» puisse empêcher la désindustrialisation du pays.

Scénario 3: *Le ménage à trois*

Le «ménage à trois» suppose un fédéralisme harmonisé pancanadien qui inclut le Québec. L'union économique canadienne entraîne des PICAs de plus en plus innovateurs au niveau canadien et l'élimination des CHIPs. Ce scénario suppose qu'il existe une volonté politique de travailler ensemble. Le Canada parle avec une seule voix et il fait concurrence aux États-Unis et au Mexique.

Les chances de succès économique de ce scénario sont sensiblement meilleures pour le pays que les deux précédents. Cependant rien n'est automatique. Les politiques de l'État devront jouir d'un degré de coordination qui est malheureusement difficile à imaginer dans un pays où les forces centrifuges sont déchaînées. Il reste néanmoins que ce scénario offre la meilleure stratégie de redressement pour le pays dans un contexte de libre échange nord-américain.

Scénario 4: *La chorale*

Nous reservons pour la fin le scénario le plus intéressant à long terme: une Communauté nord-américaine semblable à la Communauté européenne. Pour comprendre la différence entre la notion de «communauté» et celle de «zone de libre échange», il faut étudier l'expérience d'intégration européenne des 40 dernières années.

Au début du processus d'intégration européenne les Britanniques, libre-échangistes mais anti-interventionnistes, avaient préconisé et créé l'EFTA (European Free Trade Association). L'EFTA proposait un processus d'intégration *passive*: enlever les barrières tarifaires et non tarifaires et laisser le Marché allouer les ressources et déterminer la division internationale du travail. C'est aussi un peu le concept du GATT. Pour le bien ou pour le mal six pays européens, la France, l'Italie, l'Allemagne occidentale, la Belgique, la Hollande et le Luxembourg ont rejeté ce concept en faveur d'un autre: l'Europe communautaire. Ce second concept implique un processus d'intégration active. Non seulement les barrières entre pays sont éliminées mais on cherche à harmoniser les politiques de l'État (les PICAs pour utiliser notre terminologie). On cherche même à créer des politiques communes dans certains secteurs comme l'agriculture la recherche technologique etc. La résultante est une «Communauté» continentale où le concept clé est de «mettre en commun.» Au début récalcitrante, la Grande-Bretagne s'est finalement ralliée à l'idée communautaire et a rejoint l'Europe des Six qui est maintenant l'Europe des Douze. Bien

que l'EFTA existe toujours en parallèle avec la Communauté européenne, ses jours sont comptés. Une Communauté élargie de 20 pays est tout à fait possible avant l'an 2000.

Aujourd'hui, la réflexion intégrationniste en Amérique du Nord est 40 ans en retard sur l'Europe. On pense encore à créer une simple zone de libre échange sans effort d'harmonisation de politiques. On parle même de l'équivalent de l'EFTA, la NAFTA (North American Free Trade Zone). Un jour on préconisera peut-être la NAC ou North American Community. Conçu en suivant le modèle européen, on cherchera dans la NAC à harmoniser les politiques sociales, les politiques de protection de l'environnement, etc. pour créer une véritable communauté de valeurs partagées. Ce sera la chorale et non la corrida.

Conclusion

La mondialisation du système économique et la forte mobilité transnationale des agents de production crée un défi de taille pour le Canada. Sa stucture industrielle historiquement protégée par des PICAs il se retrouve de plus en plus sans PICAs. Au contraire, il se retrouve hypothéqué par des CHIPs, handicaps concurrentiels induits par des politiques erronées. Ces politiques erronnées ne sont pas le fruit de la mauvaise volonté ou de l'incompétence de nos dirigeants mais de notre système institutionnel désuet qui favorise les chevauchements, le gaspillage et donc les grands déficits de l'État.

Le bilan de trois années de libre échange avec les États-Unis n'est pas encourageant. Au lieu d'exporter plus à partir du Canada, les entreprises mobiles déménagent aux États-Unis. Deux cent cinquant mille emplois industriels ont été perdus entre le Québec et l'Ontario. Même le tout-puissant Toronto incline la tête et assiste impuissant au départ des entreprises en direction de Buffalo. L'accès garanti au marché américain, promesse du libre échange, a été réalisée par la migration physique des entreprises vers le marché américain.

L'entrée du Mexique aura un effet amplificateur pour toutes ces tendances. Les écarts de salaire et la capacité d'apprentissage des Mexicains (que l'on ne peut nier qu'à partir de préjugés racistes que nous rejetons d'emblée), apporte un message clair. La migration de l'industrie occidentale vers l'Asie du Sud-Est que nous avons vu dans les années 1980 aura peut-être son équivalent nord-américain dans les années 1990 avec le Mexique jouant le rôle des mini-dragons (Taïwan, Singapour, Hong Kong, Corée du Sud).

Que faire? La marche arrière est impossible. La continentalisation de l'économie canadienne est déjà galopante et le libre échange avec les États-Unis est probablement irréversible. L'entrée du Mexique l'est aussi. Il faut donc que le Canada participe aux négociations et défende ses intérêts. Il faut aussi qu'il parle d'une seule voix.

À moyen terme, le prolongement des tendances actuelles sans redressement entraîne une désindustrialisation canadienne lente mais sûre avec fermetures d'usines, mises à pied et déménagements. Pour renverser ces tendances, il faut renforcer l'union économique canadienne et mettre en oeuvre des PICAs à l'échelle canadienne et non provinciale. Si notre analyse est valable, cela implique un degré de concertation entre provinces qui suppose un fédéralisme beaucoup plus harmonisé qu'il ne l'est à présent.

À plus long terme, le destin de l'Amérique du Nord passe, à notre avis par la création d'une véritable Communauté nord-américaine. Un Canada renouvelé et fort, pourra oeuvrer dans cette direction et peut-être solliciter l'alliance stratégique du Mexique pour convaincre les Américains que l'idée communautaire est infiniment supérieure à la simple idée libre échangiste. Non à NAFTA. Oui à la NAC! ✎

Lettre d'Harare

Un phénomène politique

Les sommets

HEATHER HILL

Réfléchissons un peu sur le phénomène des sommets. L'événement se présente comme une extravagance globale: mi-fête politique, mi-exercice militaire, au total un grand spectacle. Il s'agit toujours d'une super-réunion de chefs d'États, dans un endroit de super-luxe situé dans une capitale. Ces festivals durent une semaine environ. S'ils se prolongeaient au-delà, les participants commenceraient à s'ennuyer.

Les chefs d'État réunis peuvent être des alliés économiques (Groupe des sept), historico-culturels (Commonwealth et Francophonie) ou régionaux (Organisation de l'unité africaine). Le sommet consiste en séances à huis clos jalonnées de conférences de presse de style militaire et de séances de photo pour lesquelles les leaders acceptent de se promener dans un site pittoresque, jardin public ou palais. Même si le spectacle est présenté dans une mise en scène rigoureuse et entouré de mesures de sécurité terrifiantes, les médias se tuent pour rendre compte de ce non-événement de l'année.

Un mérite du sommet, c'est qu'il procure aux participants une impression illusoire de parfaite égalité, un premier ministre comme Brian Mulroney pouvant être filmé en compagnie de Margaret Thatcher ou de François Mitterand. Un autre mérite, c'est de faire croire qu'on y discute de haute philosophie politique et qu'on y dresse des plans admirables. On jurerait que les leaders vont sauver le monde — ou du moins la partie du monde qu'ils gouvernent. Le sommet, c'est le triomphe absolu de l'image, le village Potemkine de notre village global.

Ici, en Afrique, on prend au sérieux les sommets, davantage que dans les pays développés. Le sommet africain

donne à un petit pays pauvre, à un président fragile (le titre de président africain peut être assez fugace) son moment de notoriété internationale. C'est pourquoi on dépensera des sommes folles pour allumer ces feux de joie éphémères. Dans l'un des meilleurs livres jamais consacrés à l'Afrique, *The Africans* publié en1984 par le journaliste américain David Lamb, on trouve des informations stupéfiantes. Par exemple, en 1977, le petit Gabon, pays de l'Afrique occidentale, a dépensé *un milliard* de dollars US pour tenir chez lui la réunion annuelle de l'Oua (Organisation de l'unité africaine) et en 1980, le Sierra Leone a consacré à la même réunion la *modeste* somme de deux cents millions de dollars US.

«Après la fin d'un sommet, écrit Lamb, la salle de conférence est habituellement condamnée, les hôtels sont fermés ou subventionnés par le gouvernement pour opérer à perte avec un taux d'occupation minimal, et les chalets sont abandonnés. La Guinée a refusé d'accueillir le sommet de 1981, pour l'excellente raison que les dépenses occasionnés par cet événement dépassent de loin les bénéfices qu'on en retire - du moins dans l'immédiat.»

Au mois d'octobre de cette année, l'extravagance sévissait au Zimbabwe à l'occasion de la Commonwealth Heads of Government Meeting qu'on désigne par le sigle lourd CHOGM. Tous les deux ans, depuis 1971, les chefs d'Etat des pays du Commonwealth observent le même rite. En 1991, c'était au tour du Zimbabwe de les accueillir, ce qui a créé toute une industrie chogmesque : à Harare, la capitale, les résidences situées sur le parcours qui conduisait au lieu de réunion ont été repeintes et l'on a planté de jolis arbres tout au long de la route elle-même. À Victoria Falls, où les chogmistes devaient passer le weekend, on a construit un hôtel tout neuf et agrandi l'aéroport.

Le sommet, c'est le triomphe absolu de l'image, le village Potemkine de notre village global.

À cette frénésie sommetoise ou sommétique, les Zimbabwéens ont réagi de deux façons nettement différentes. Il y eut ceux qui éprouvaient une grande fierté, nationale et africaine, à voir le monde accourir chez eux et les autres, apparemment majoritaires, que cette agitation irritait. Pourquoi, se demandaient-ils, a-t-il fallu un CHOGM pour inciter notre gouvernement à se préoccuper du bien-être des citoyens ? Pourquoi le gouvernement n'a-t-il souci de nos problèmes sociaux qu'en présence des étrangers ?

On en a discuté dans la presse, dans les bureaux et dans les tavernes. On rappelait qu'à l'occasion d'un sommet antérieur, la police avait rassemblé toutes les prostituées de Harare pour les enfermer dans une prison rurale. Deux d'entre elles s'étant évadées, elles furent dévorées par les lions.

Il faut dire que l'absurdité sommetoise n'est pas le fait de la seule Afrique. Rappelez-vous le sommet de Québec et l'épisode des pigeons qu'on avait drogués pour les empêcher de se soulager sur la tête des illustres visiteurs, à l'occasion d'une séance de photos sur une place de la ville.

Mais cet incident canadien est seulement risible alors que l'extravagance dépensière pose un grave problème dans un pays où le chômage affecte cinquante pour cent de la main d'oeuvre (chiffre officieux), où un million de diplômés restent sans emplois (chiffre confirmé par le ministre responsable), où le nouveau programme d'ajustements structurels hausse les prix de toutes les denrées de base, depuis le maïs jusqu'à l'essence. En effet, le spectacle CHOGM ne pouvait pas survenir à un pire moment.

Je crois pourtant que le mécontentement des Zimbabwéens, à l'occasion du récent sommet, prenait un sens nouveau. Il manifestait un amour-propre national et une confiance en eux-mêmes suffisants pour leur faire exiger que leurs leaders reconnaissent leurs responsabilités véritables.

Mais tout cela ne signifie pas que les Zimbabwéens vont se révolter demain matin. Au contraire. L'histoire des peuples africains est l'histoire d'une soumision quasi absolue à l'autorité. On apprend par exemple, en lisant David Lamb, que sous le régime d'Idi Amin Dada, en Ouganda, les membres d'une tribu minoritaire, sachant qu'on allait les massacrer, prirent la fuite vers la frontière en emportant tous leurs biens — mais seulement pour y être interceptés par des soldats qui leur ordonnèrent de rentrer chez eux. Et ces Ougandais ont tranquillement tourné les talons, sans poser de questions, sans faire la moindre tentative pour échapper à leur sort.

Je crois pourtant que le mécontentement des Zimbabwéens, à l'occasion du récent sommet, prenait un sens nouveau. Il manifestait un amour-propre national et une confiance en eux-mêmes suffisants pour leur faire exiger que leurs leaders reconnaissent leurs responsabilités véritables. Cette pensée me rappelle un tableau aperçu l'autre jour au musée national des Beaux-Arts. La toile représente une fête somptueuse. Les convives sont des cadres de la fonction publique, habillés de costumes taillés sur Saville Row , qui se livrent à une grande bouffe. Mais derrière eux, les yeux remplis d'un sombre étonnement, le povo c'est-à-dire les pauvres contemplent les plats qui débordent de nourriture.

Soulevé par les agences internationales qui subventionnent ces pays, un vent démocratique (multi-party, dans l'argot du développement) souffle à travers tout le continent sub-saharien. Il propage un sentiment inconnu jusqu'ici du peuple africain: le refus d'accepter sans mot dire les décisions de leurs chefs d'État super-puissants. Désormais, on pose des questions. Au Zimbabwe, elles sont même publiées dans le journal semi-officiel *The Herald* . Est-ce là une nouvelle étape que les peuples africains s'apprêtent à franchir ? Et si oui, ne faut-il pas nous demander jusqu'à quel point elle est imposée à l'Afrique par les pressions occidentales ? ✎

Nationalisme et énergie

ÉRIC DEVLIN

Le chauffage électrique ferait perdre de l'argent à notre société d'État. C'est du moins la conclusion d'une étude réalisée par Jean-Thomas Bernard et rendue public en septembre dernier. Selon les calculs de l'économiste de l'Université Laval, il en coûterait 230$ de moins pour chauffer un logement au gaz comparativement à l'électricité. Le Québec *sait faire* des années 1970 qui nous poussait à consommer une *énergie propre, propre, propre* produite par *12012 Hydro-québécois* pure laine n'est-il pas finalement l'erreur d'un nationalisme aveugle et étroit repliés sur lui-même? On serait tenté de le croire à cette heure où les politiciens veulent abolir les frontières et où notre élite d'affaires ne jure que par la mondialisation des marchés. Mais la réalité est beaucoup plus complexe que cela.

Par un curieux travers dont seule l'Histoire a le secret, la ferveur électrique québécoise est due en partie au gouvernement canadien! Entre octobre 1980 et mars 1985, 314 614 foyers québécois ont profité des avantages offerts par le programme canadien de remplacement du pétrole pour se convertir au tout électrique. Ailleurs au pays, le gaz naturel était le favori.

Aujourd'hui, les économistes comme Jean-Thomas Bernard ont beau décrier cet usage de l'électricité, il faut néanmoins analyser les raisons qui nous ont poussées à faire ce choix.

La suprématie de l'électricité au Québec vient essentiellement de l'absence d'une autre source d'énergie dont l'approvisionnement pouvait être assuré.

En 1957, la Commission Borden avait coupé le Canada en deux, obligeant ainsi le Québec et les Maritimes à s'approvisionner en pétrole à l'étranger. Tout alla pour le mieux jusqu'au jour où un autre nationalisme, celui de l'OPEP, décida de fermer le robinet. L'Est du Canada s'en trouva fort dépourvu quand l'hiver fut venu. Néanmoins, les Canadiens n'ont pas eu à subir les affres du rationnement comme en Europe ou aux États-Unis. Le prix à la pompe demeura même étrangement bas, le gouvernement fédéral ayant pris la mauvaise décision pour stimuler l'économie de fixer un plafond au prix du baril. Nos taxes ont payé la différence, notre déficit a fait un bond en avant et, au lieu de modérer notre appétit énergétique, nous avons renforcé notre première position en tant que plus grand consommateur d'énergie au monde.

La réponse canadienne au nationalisme arabe a été à l'origine de l'élaboration d'une politique énergétique canadienne qui aurait pu être coiffée du slogan *Maître chez nous*. Nationalisation de multinationales pour créer Pétro-Canada, programme de conversion pour s'affranchir du pétrole, investissement massif dans la recherche et le développement scientifique. Les résultats furent probants, puisque ces quelques arpents de neige sont devenus subitement un leader dans le domaine de l'énergie solaire! Il fallait le faire.

Bien entendu, il y eut quelques ratés notamment dans le programme d'isolation avec le triste épisode de la MIUF et la déclaration irresponsable du ministre André Ouellet qui envoya se faire soigner les Canadiens qui se plaignaient des effets de l'urée formaldéhyde.

Cette politique canadienne n'était pas incompatible avec celle prônée par Québec qui était alors dirigé par le Parti Québécois. Et il s'en fallut de peu pour que le PQ avec la complicité d'Ottawa change le cours de l'histoire énergétique du Canada. Québec a en effet jonglé avec l'idée de nationaliser la distribution du gaz naturel. À cette époque, Guy Joron, ministre québécois de l'énergie, venait de publier comme tout bon ministre péquiste, un livre vert sur la politique énergétique québécoise. En résumé, ce livre prônait l'efficacité énergétique en réduisant de 30% notre consommation.

Comme le gaz naturel est une source d'énergie beaucoup plus efficace que l'électricité pour chauffer une masse d'air, il aurait été naturel de coordonner les actions d'Hydro-Québec et du secteur gazier de manière à éviter toute concurrence malsaine. De plus, SOQUIP, la Société québécoise d'initiative pétrolière, avait le vent dans les voiles: forages dans la vallée du Saint-Laurent et investissements dans des gisements gaziers de l'Ouest canadien. Eh oui, Québec, dirigé par René Lévesque et Jacques Parizeau, investissait en Alberta!

Malheureusement, Québec n'est pas allé de l'avant avec ce projet de fusion entre l'électricité et le gaz. Les déclarations tonitruantes de certains matamores fédéraux qui menaçaient de ne plus vendre une goutte de pétrole aux Québécois s'ils votaient oui au référendum y sont peut-être pour quelque chose. Néanmoins, il est toujours surprenant de constater que c'est sous un gouvernement souverainiste, alors que régnaient à Ottawa les tenants d'un fédéralisme fort que s'est discuté la politique énergétique la plus intelligente que le Québec aurait pu adopter. Comme quoi les intérêts d'un Québec même souverain peuvent coïncider avec ceux du Canada...

La réponse canadienne au nationalisme arabe a été à l'origine de l'élaboration d'une politique énergétique canadienne qui aurait pu être coiffée du slogan Maître chez nous... Les résultats furent probants, puisque ces quelques arpents de neige sont devenus subitement un leader dans le domaine de l'énergie solaire! Il fallait le faire.

Aujourd'hui, il est trop tard pour convertir au gaz les milliers de bungalows qui ont poussé depuis autour de Montréal. Mais le gouvernement québécois et sa société d'État devraient favoriser l'efficacité énergétique au lieu de

menacer la population d'un retour à la chandelle si on ne réalise pas immédiatement la deuxième phase de la Baie James.✎

Malraux

PAUL-CHRISTIAN NOLIN

«Il n'est qu'un acte sur lequel ne prévale ni la négligence des constellations ni le murmure éternel des fleuves: c'est l'acte par lequel l'homme arrache quelque chose à la mort.»

ANDRÉ MALRAUX

«*Victor Hugo était un fou qui se croyait Victor Hugo». Ce paradoxe, Cocteau le développait hier devant nous de la façon la plus brillante. Comment redire ce qu'il nous disait? Il faudrait la voix et le regard de Jean pour ranimer tout cela.*»

Je relis cet extrait du Journal de Julien Green, à la date du 25 mai 1929, alors que vient à peine de se terminer à la télévision Autoportrait d'un inconnu, un hommage à Jean Cocteau, dans lequel il développe son mot sur Hugo.

Mon esprit s'égare et je pense à Talma, dont le talent est à jamais perdu, à Laurence Olivier qui, lui, demeurera vivant pour les générations à venir, et je me réjouis du génie de l'homme qui, par l'image et le son, rend désormais les absents présents!

La voix éteinte d'André Malraux me ramène à la réalité: «Tenter de donner conscience aux hommes de la grandeur qu'ils ignorent en eux.» C'est Radioscopie, une entrevue enregistrée en 1973, une sorte de testament sur bande magnétique, un ultime témoignage. L'entrevue est conduite par Jacques Chancel, et Malraux nous révèle ses inquiétudes face à l'avenir, sa foi en l'homme, ses espoirs en la télévision comme moyen de diffusion de la culture universelle et sa fascination pour la mort.

> *«Quand un grand esprit s'éteint, l'homme qui l'incarnait s'éloigne. Reste la voix...»*[1].

Le 23 novembre 1991, il y aura quinze ans que Malraux se sera éloigné à jamais. Que reste-t-il outre la voix brisée des dernières années? Des livres, des entrevues, des discours, des films, mais il reste surtout des questions. «L'homme n'atteint pas le fond de l'homme; il ne trouve pas son image dans l'étendue des connaissances qu'il acquiert, il trouve une image de lui-même dans les questions qu'il pose.» Qu'est-ce que le moi? La vie a-t-elle un sens? Qu'est-ce que l'homme? Pourquoi l'art?

Il est mort, il y a quinze ans. On croirait que cela en fait cinquante. Il a vécu au temps des Géants — les vrais — pas ceux qui défilent le jour de la Saint-Jean. De Gaulle, Mao, Nehru, Picasso, Chagall, Braque, Gide, Mauriac, Le Corbusier, avec qui Malraux était en harmonie. Chaque époque a ses géants? Gorbatchev, peut-être .

Malraux aurait-il emporté avec lui le secret de la grandeur? On dirait la source tarie, l'art s'affadit, il n'y a plus de héros, la culture l'éducation s'effilochent. Ah! Si Malraux était là!... Il saurait redonner espoir au monde, réveiller les souvenirs assoupis des civilisations antiques, remettre nos valeurs en question, secouer nos sociétés sclérosées.

Il y a quelques mois, Madame Geneviève de la Tour Fondue-Smith,[2] rappelait l'atmosphère qui régnait à Montréal en 1963, lors de la visite d'André Malraux et surtout la force que dégageait sa seule présence:

> *«Dans ce grand salon de l'hôtel Windsor, où le ministre Lapalme avait convié tout ce que Montréal comptait d'écrivains, de musiciens, d'artistes, de gens de la scène, de la radio-télévision et de l'écran, de journalistes et d'universitaires à rencontrer Malraux, l'émotion était à son comble. Nous vivions tous un moment privilégié, unique, d'un coeur à coeur exceptionnel. Lapalme, le visage transfiguré de bonheur, présentait ensuite ses invités à son éminent collègue. Les mains se tendaient, les interrogations se bousculaient illustrant ce besoin de contact des créateurs avec le magicien qui semblait détenir la clé des rêves de la nouvelle civilisation associée à la grandeur du passé.»*

Les intellectuels québécois ont bien changé d'attitude envers Malraux. Son nom est à peine cité, on ne se réclame plus de lui. Selon eux, il a très bien compris l'histoire et le monde, mais il n'a pas compris le Québec. De l'auteur de la phrase fameuse selon laquelle «l'Esprit ne connaît pas de nations mineures», de l'apôtre de la décolonisation, du compagnon de celui qui s'est écrié «Vive le Québec libre!», nos intellectuels se seraient attendus à quelques propos encourageants pour le mouvement indépendantiste québécois. Il n'en fut jamais rien. Pire, dans sa biographie d'André Malraux, Jean Lacouture laisse entendre qu'il y aurait eu, à ce sujet, désaccord entre Malraux et le Général.

Les intellectuels québécois ont bien changé d'attitude envers Malraux. Son nom est à peine cité, on ne se réclame plus de lui. Selon eux, il a très bien compris l'histoire et le monde, mais il n'a pas compris le Québec.

> *«Laissa-t-il pourtant percer une certaine méfiance à l'encontre de deux des initiatives les plus contestées du Général — celle qui concerne Israël à partir du conflit de 1967, et celle relative au Québec? On l'a dit. Deux au moins de ses collègues (MM. Palewski et Peyrefitte) le démentent. Il arriva certes à l'homme d'exprimer, sur ces deux sujets et sur quelques autres, des réserves.»*

Quelques jours après sa mort, soit le 27 novembre 1976, le *Devoir* publiait en exclusivité des propos inédits d'André Malraux sur la question québécoise, propos recueillis en 1974 par Robert-Guy Scully lors d'une entrevue à Verrières-le-Buisson.

«J'avais déjà noté, écrit Scully, son agacement lorsque j'insistais pour parler du «Québec» alors qu'il ne répondait uniquement en termes de Canada. A-t-il gardé, de ses premières visites ici (quand il venait recueillir des fonds pour la cause espagnole dans un Québec majoritairement franquiste) une mauvaise impression de notre nationalisme?»

Voilà qui a de quoi agacer notre intelligentsia indépendo-péquiste!

Voyons, par exemple:

«Un destin est-il nécessairement national? Je n'en suis pas sûr. Les Québécois ont absolument raison de dire 'nous ne devons pas, et nous ne pouvons pas, accepter ce qui pèserait sur nous.' Ce n'est pas tout à fait la même chose. Il n'est pas évident que la défense de ce que vous devez défendre prenne une forme nationale.»

Qui a obligé les constructeurs d'édifices à consacrer une partie de leurs budgets à des oeuvres d'art? Malraux! Qui le premier a eu l'idée du 1% du budget à la culture? Malraux! Qui a établi le principe de dation ? Malraux!

La situation géographique du Québec, son isolement linguistique a toujours inquiété au plus au point les Québécois.

Malraux voit la chose tout autrement et s'explique:

«Quelle que soit la solution nationale (à savoir: qu'il y ait ou non l'indépendance du Québec) vous n'en êtes pas moins à l'écoute des États-Unis et de l'Europe francophone, c'est-à-dire, au fond, du monde. Et personne ne peut vous en priver.»

«Le fait que vous soyez dans cette situation – en partie négative – mais en partie privilégiée – qui est celle d'une disponibilité totale à l'égard des formes culturelles, devrait faire réfléchir les Canadiens.»

Pour Malraux, l'Anglais, l'autre, loin d'être un ennemi, une menace, est une ouverture à une autre culture.

«À mon avis vous serez plus solides si vous fondez votre politique sur votre culture que si vous la fondez dans l'indépendance politique.»

«Mais surtout, essayez à tout prix de poser le problème culturel comme indépendant au départ du problème politique. Sinon, vous aurez le risque absolument terrible que les organismes politiques deviennent plus ou moins déterminants dans les problèmes culturels, et vous savez que cela signifie le désastre.»

Malraux fait tomber un à un les mythes: l'avenir du Canada-français passe par l'ouverture et non le repliement; le fait de vivre dans un pays bilingue à côté des États-Unis n'est pas une catastrophe, mais une bénédiction!

Quant à l'indépendance de la culture et de la politique, nous vivons déjà le désastre!...

Pour réconcilier enfin Malraux et nos artistes, nos intellectuels et le monde de la culture, rappelons-leur que si le Ministère des Affaires culturelles du Québec existe, c'est beaucoup à cause du Ministère de la Culture de Malraux. Qui a obligé les constructeurs d'édifices à consacrer une partie de leurs budgets à des oeuvres d'art? Malraux! Qui le premier a eu l'idée du 1% du budget à la culture? Malraux! Qui a établi le principe de dation (don d'oeuvres d'art aux musées contre un rabattement d'impôt)? Malraux!

Ceux qui ne connaissent d'André Malraux que la *Condition humaine* ne savent pas ce qu'ils perdent. C'est comme quelqu'un qui ne saurait de René Lévesque que le fait qu'il a été ministre de l'Énergie dans les années 60. Je les enjoins à lire *Le miroir des Limbes* (*Antimémoires* et *La corde et les souris*), les *Voix du Silence*, l'*Espoir*, les *Oraisons funèbres*...

Pour conclure, je citerai de mémoire un propos de Jacques Chaban-Delmas sur la vie de Malraux:

«Au commencement était le verbe, puis vint l'action, puis le verbe revint puis l'action encore et enfin le verbe. Et en filigrane incessamment la perspective d'une fin terrestre sans prolongement. Et même pour l'auteur de l'*Espoir*, je crois bien que ça s'appelle la désespérance.»

Tout compte fait, André Malraux était peut-être un fou qui se prenait pour André Malraux..

NOTES:

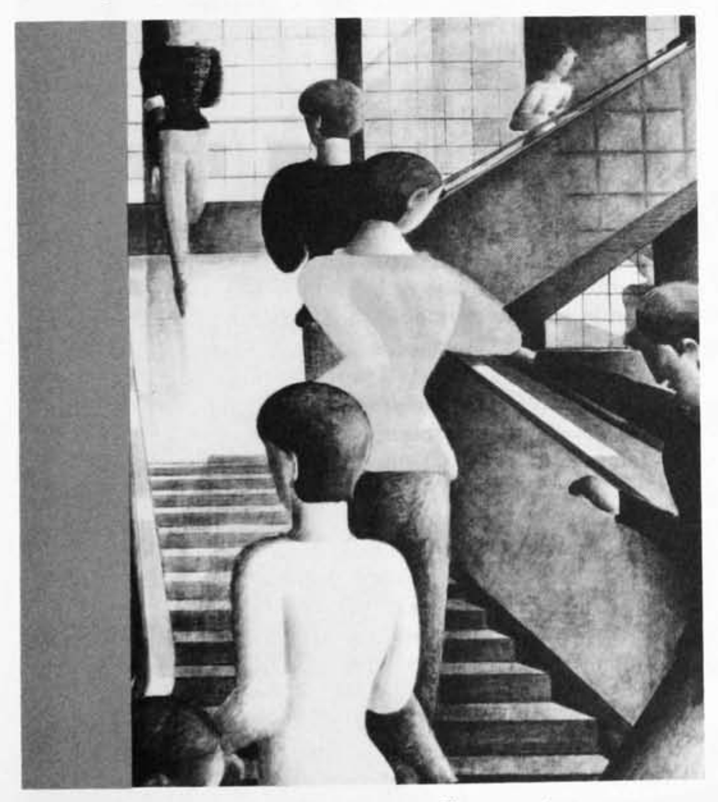
(1) *Ce monstre incomparable*, Micheline Tison-Braun, Éditions Armand Colin, Paris 1983.

(2) *Le Devoir*, 23 mars 1991.

Par les temps qui courent

STEPHEN SCHECTER

Voici novembre, cher lecteur et chère lectrice. Novembre tout gris, gris unique, gris québécois, canadien même. Le gris du bouclier laurentien qui n'existe nulle part ailleurs. Un gris qui perdure, nous sortant du temps, nous plongeant dans le novembre éternel du pays et de l'espace. Et me voilà, qui vous parle du temps, vous conseillant d'aller, si vous ne l'avez pas encore fait, au Musée des Beaux-Arts de Montréal, voir l'exposition *Les années vingt*. Et même si vous l'avez déjà vue, retournez-y. Là vous serez plongés dans le temps, irrémédiablement. Vous verrez ce



que l'époque nous a donné et ce qu'elle nous réserve encore.

Il s'agit, cher lecteur et chère lectrice, de rien de moins que l'exposition de l'ensemble des culs-de-sac historiques que nous avons empruntés jusqu'ici. Et que nous continuerons bien sûr d'emprunter. Ne serait-ce que pour cela, le déplacement en vaut la peine. Cette exposition nous peint les abîmes et les cimes du modernisme esthétique et de tout ce dont il est l'emblème. Notre monde, quoi!

Tissée autour de trois villes — Berlin, Paris, New York — l'exposition illustre l'écart entre le monde bourgeois perdu et le monde féroce qu'il a enfanté. On est dans le bain dès la première affiche datée de 1918: le placard publicitaire destiné à promouvoir l'effort financier de reconstruction nationale. Dans cette affiche, la ville à reconstruire c'est Reims mais à voir l'image, on sent bien que le monde en ruine ne sera reconstruit que dans les rêves. Le monde de la cathédrale, le monde rural, le monde des provinces, le monde même de Napoléon et de Stendhal liquidé durant la Première Guerre mondiale. Mille-neuf-cent-quatorze en a sonné le glas. Dorénavant, l'histoire appartient à la ville, à l'émancipation des forces de l'art et de la chair. Pendant des siècles, pendant que la société bourgeoise vivait sur son héritage millénaire et mangeait lentement son capital, des forces souterraines, passionnelles, subjectives, préparaient leur explosion. Au bout du compte, le capital triomphe, et l'histoire se tourne vers l'avenir.

Tout est maintenant possible. Il faut oser, poussé par la promesse d'émancipation qui accompagnait le capital comme son ombre. L'artiste fait son entrée, l'artiste révolutionnaire, l'artiste bohème, l'artiste forcément moderniste, toujours quelques pas en avant du capital. Dorénavant, lui non plus n'a pas le choix. Il devient typiquement urbain. Finis les déjeuners sur l'herbe: on le voit bien dans l'exposition. L'art ne se met plus au service de l'ordre, sous aucune forme. Impossible après le carnage de 1914-1918. Impensable. On devient critique, au pire cynique, au mieux utopique.

C'est l'utopie qui frappe sur les murs du MBA. On comprend tout à coup que les suprématistes, les constructivistes, les futuristes, les révolutionnaires du Bauhaus

Finis les déjeuners sur l'herbe: on le voit bien dans l'exposition. L'art ne se met plus au service de l'ordre, sous aucune forme. Impossible après le carnage de 1914-1918. Impensable.

partageaient le même souci: mettre l'art du côté de l'humanité, faire émerger l'avenir. Ils ne voulaient plus être la mauvaise conscience de la société bourgeoise mais les concepteurs des lendemains qui chantent. Ils annonçaient la reconstruction futuriste de la société: enfin, on verra ce dont on rêvait depuis des temps immémoriaux. La vie deviendra presque une oeuvre d'art puisque maintenant les moyens techniques le permettent. On n'a qu'à regarder l'évolution qui mène des maquettes de Malevich ou de Lissitzky, de l'architecture de verre de Taut, jusqu'aux projets fantastiques de Le Corbusier et de ses disciples. Rien de moins que le démantèlement et la reconstruction de Paris et de New York selon les critères esthétiques établis du point de vue d'un aviateur.

Somme toute, c'est cela qui frappe dans l'exposition. La pulsion révolutionnaire esthétique moderne est modelée sur une vision qui vient d'en haut, avec tout ce que cela implique comme volonté de puissance. Le regard de l'artiste est celui du pilote d'aéroplane, qui domine, qui voit tout, qui va plus vite que les autres, qui maîtrise l'espace parce qu'il maîtrise le temps. Hélas, on sait ce que cela a donné: Speer, les rassemblements de Nuremberg, les mausolées soviétiques, les défilés du Premier Mai. Et chez nous, la version «*soft*» : stades de football, hôtels, centres d'achat intégrés, le fonctionnalisme

dans la vie de tous les jours. De toute beauté!

Icare a finalement triomphé. Non, pas vraiment Icare, mais Dédale, le père, celui qui reste sur le sol et constate le désastre. Pourtant, on veut tous s'envoler: comment rester froid devant le *D.H. 60X Moth*, ou même devant la *Bugatti* qui font partie de l'exposition? On veut tous échapper à l'histoire. Joyce l'a bien dit par la bouche de *Stephen Daedalus*. Proust aussi, lui qui remontait le cours du temps. Depuis les années vingt, l'artiste, faute de choix, fuit toujours en avant et nous derrière lui. Mais qui habite le présent tel qu'on souhaite l'occuper ?

L'exposition nous pose la question, et parfois y répond. Par les tableaux de Klee et de Kandinsky par exemple qui, en nous montrant l'indicible, nous permettent de nous envoler d'une manière différente. L'exposition nous intrigue, nous déroute, nous fait des clins d'oeil, et ainsi elle résume une époque, saisit le temps à l'intérieur d'un espace, celui du musée. Cette leçon d'histoire se termine ce mois-ci alors que le gris de novembre semble s'installer pour toujours, et qu'on risque de nouveau d'être happé par un désir aéronautique de s'envoler, comme eux, comme dans les années vingt. Ne prenez pas l'avion cher lecteur et chère lectrice. Allez plutôt au Musée des Beaux-Arts jusqu'au 10 novembre.

Photo: *L'escalier du Bauhaus.* Oskar SCHLEMMER. 1932, huile sur toile, New York, The Museun of Modern Art.

COURRIER

LETTRE DE SHERBROOKE

Je tiens à vous dire, ainsi qu'à vos collaboratrices et collaborateurs, combien j'étais heureux lorsque j'ai appris qu'un groupe de Canadiens «québécois» faisait «revenir *Cité libre*» dans le but avoué et légitime d'éclairer et de donner une voix valable, crédible et éloquente aux Québécois(es) qui ont à coeur de sauvegarder intact (intègre) notre si beau et si grand Canada. Je suis d'autant plus heureux de la résurrection de la revue que, depuis trop longtemps déjà, je constate que le (pseudo-)nationalisme dangereux et agressif, trop souvent imprégné d'un fanatisme étroit, méprisant et parfois même teinté de haine, dont font preuve certains qui s'arrogent le droit et se réservent le privilège d'être les seuls vrais Québécois, semble réussir à culpabiliser et à rendre honteux bon nombre de Québécois(es) authentiques qui, par réalisme, refusent qu'on leur réduise l'horizon aux bornes d'un ghetto et aux dimensions de leur petit nombril. Je constate également que la crainte (malheureusement trop justifiée) d'être méprisés, honnis et ostracisés — parfois par des membres de leur propre famille — pour délit de trahison rend un trop grand nombre d'entre nous trop timides et discrets dans l'affirmation vigoureuse de leur légitime option en faveur du fédéralisme canadien.

Je dois avouer cependant, chère Madame, qu'après une lecture sérieuse — d'une couverture à l'autre — des deux numéros déjà parus, mon bonheur se doit d'être mitigé. Souffrez que je vous dise que je crains que l'approche et le style choisis par vos collaborateurs pour traiter du sérieux problème du séparatisme chez nous, ne soient trop érudits et académiques et d'une lecture plutôt ardue pour que *Cité libre* puisse rejoindre les jeunes et l'homme de la rue. Les jeunes et ceux que M. Jean Lesage appelait «les non-instruits» sont particulièrement susceptibles d'être bernés par les équivoques démagogiques; il ne faut pas les oublier; ils constituent la majorité d'entre nous et leur vote pèsera lourdement dans la balance au jour du référendum. Il me paraît donc indispensable et urgent qu'on s'adresse également (surtout peut-être) à eux. Par conséquent, ne serait-il pas indiqué que certains textes simples, clairs et percutants, et de lecture facile, leur soient adressés?

Pour ma part, j'estime qu'il est très urgent que, pour contrer la campagne intensive de désinformation des péquistes, soit mise en branle auprès des Québécois(es) ordinaires et des jeunes, une intense campagne d'information intensive afin de les faire sortir de leur état de naïveté et de léthargie qui les empêche de prendre conscience du fait qu'il y aura un prix (peut-être considérable) à payer pour la séparation.

À les entendre, j'ai la forte impression qu'il ne vient même pas à l'esprit des séparatistes que la sécession comporte, entre autres, le risque d'une baisse de leur niveau de vie. Même si cela est une évidence, il semble bien que ces gens n'ont jamais pensé au fait, qu'après la séparation, ils seront des étrangers (*aliens*) là où, aujourd'hui, ils sont chez eux partout — d'un océan à l'autre — au Canada: ils seront alors des étrangers aussi bien à Toronto, Vancouver et Moncton qu'ils ne le sont maintenant à New York et à Los Angeles. Leur citoyenneté étant réduite aux dimensions de ce qui restera alors de la «province» canadienne de Québec, pour devenir des citoyens du «pays» du Québec, leur passeport sera donc «québécois» et non plus «canadien»; ils ne pourront plus, comme ils le font depuis toujours, transiter ou faire la navette à volonté du Québec à l'Ontario et aux provinces maritimes, sans avoir à se soumettre aux vérifications courantes de l'immigration et de la douane canadiennes et québécoises. Il faut également que nos séparatistes comprennent que la sécession ne se fera pas sans des heurts et frictions qui empoisonneront les relations entre les «anciens» citoyens d'un seul et même pays: les citoyens du pays du Québec ne seront pas nécessairement accueillis à bras ouverts dans un pays qu'ils auront rejetés et où ils seront désormais des «*aliens*». L'euphorie fait que les évidences échappent à l'attention des gens.

Permettez-moi, Madame, que j'ose une dernière remarque. Il me semble que le prix de 3,50$ le numéro est pas mal élevé pour des gens que la TV a rendus paresseux et allergiques à une lecture sérieuse et à la réflexion.

En terminant, je tiens à féliciter toute l'équipe de Cité libre. Continuez et intensifiez votre campagne d'information: il est très urgent que l'homme et la femme de la rue, surtout les jeunes (sur qui pèsera plus lourdement et plus longtemps les conséquences de la sécession) soient, eux aussi, clairement mis en garde contre les dangers d'un nationalisme étroit, ce «mal qui se prend pour son remède».

«À moins que le Seigneur ne bâtisse la maison, ceux qui y travaillent la construisent en vain.» (Psaume 126). Je Le prie d'inspirer et de guider votre démarche.

MARTIAL BÉRUBÉ, prêtre
Sherbrooke, le 16 septembre 1991

Cité libre RENCONTRE ses lecteurs

Date
Le jeudi 14 novembre 1991

Heure
À partir de **17 heures 30**, on peut prendre un apéritif à ses frais.
Le dîner lui-même commence à **18 heures 30** et se termine à 21 heures précises.

Lieu
Restaurant Cathay
73, La Gauchetière Ouest (près Clark),
Montréal (dans la rue piétonne)
Métro Place-d'Armes

Menu
- Rouleaux impériaux
- Sumai (Kou tien à la vapeur)
- Soupe Ile au trésor à la pâte de haricots(Canton)
- Languettes de poulet sauce à l'ail (Sechouan)
- Languettes de boeuf sauce à l'ail (Sechouan)
- Canard spécial à la Cantonaise
- Languettes de boeuf sauce aux huitres
- Riz blanc à la vapeur
- «Fortune Cookies»
- Thé chinois.

Prix
20$ par personne;
10$ pour les étudiants et les chômeurs

Réservations
Téléphoner au plus tôt au
(514) 672-1885
(les places étant limitées, on est prié d'avertir 24 heures à l'avance en cas d'annulation).

Au cours du dîner, on aura l'occasion d'entendre un bref exposé sur le sujet suivant :

«Fait-on assez d'enfants ?»

par

JACQUES HENRIPIN

Démographe, professeur titulaire à l'Université de Montréal, collaborateur de *Cité libre* dans les années 60

Après l'exposé de notre invité, les lecteurs de *Cité libre* pourront lui poser des questions, exprimer leur opinion sur le sujet et même, si ça leur chante, faire la critique du dernier numéro de *Cité libre*.

Retenez vos places aujourd'hui même.

L'invité de la prochaine rencontre
du jeudi 12 décembre

OVIDE MERCREDI

Chef national de l'assemblée des Premières Nations

«One Vessel, Three Flags»

Permis de 2[e] classe en cours